

Stratégie de tourisme
**MUNICIPALITÉ
DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI**

AOÛT 2020

Document produit dans le cadre de la préparation de la proposition
d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO



Municipalité de L'Île-d'Anticosti



René Bourque Photos ©

Reine du Golfe! Terre de lumière! Clef
du Saint-Laurent! Paradis de la chasse!
Royaume vierge! Nef de verdure! Quelle litanie
plus belle que celle de Richépin — et point
blasphématoire — l'on pourrait te chanter, Anticosti!
Mais quelle autre litanie, terrible et funèbre, l'écho
pourrait renvoyer! Cimetière du Golfe! Île mystérieuse!
Mégère des brumes! Ogresse insatiable! Terreur
des marins! Pieuvre des naufragés! Arche de la faim!
Mère du désespoir! Car Anticosti est tout cela.

Frère Marie-Victorin, 1920



René Bourque Photos ©

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DE LA STRATÉGIE DE TOURISME



Municipalité régionale
de comté de Minganie



Jacques Lachance



Tessa Parisée
Exploitante du gîte Cap Blanc



André Desrochers
Directeur scientifique du comité de pilotage
pour la proposition d'inscription d'Anticosti
sur la Liste du patrimoine mondial pour l'UNESCO



MOT DU MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI

Nous savions depuis longtemps qu'Anticosti est une terre magique aux trésors naturels exceptionnels. C'est pour cela, et pour l'extraordinaire qualité de vie que nous y trouvons, que nous avons choisi d'y vivre.



John Pineault

John Pineault

Maire de la Municipalité
de L'Île-d'Anticosti

Avec la reconnaissance par les gouvernements du Québec et du Canada que notre île mérite de prendre place parmi les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, nous sommes heureux de partager notre secret avec ceux et celles qui voudront le découvrir avec respect et en s'imprégnant de l'esprit des lieux.

À travers cette stratégie, nous marquons notre volonté de définir ce qui, pour nous, constitue le type de tourisme que nous voulons. Qu'on y passe sa vie ou une semaine, Anticosti est faite pour les rêveurs, les amateurs du grand air et de la découverte. Elle est faite pour ceux et celles qui sont capables de s'extirper du monde fou dans lequel nous vivons et de retrouver la capacité de s'émerveiller.

Le développement touristique que nous voulons sera durable, pour la petite société que nous formons comme pour l'écosystème qui nous porte. L'expérience touristique que nous offrirons à ceux et celles qui viendront vivre l'expérience d'Anticosti mettra en valeur, sans rien dénaturer, un coin du bout du monde où on peut avoir, pour quelque temps du moins, la sainte paix.

Peu de petites communautés éloignées comme la nôtre ont la chance de pouvoir se projeter avec confiance dans le futur, à ses conditions, et à se rassembler autour d'un projet commun comme celui de la proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Et peu encore peuvent compter sur l'incroyable soutien d'un très grand nombre de personnes — tant parmi sa population que de l'extérieur — pour l'aider à réaliser ses rêves et ses projets.

Cette stratégie de tourisme est ainsi le fruit du travail de nombreux partenaires, au premier chef les citoyennes et les citoyens d'Anticosti, qui ont participé à son élaboration en donnant des idées, en fournissant de l'information, en révisant les différentes ébauches et en participant aux assemblées de cuisine, aux séances de consultations et aux conversations impromptues tout au long des six mois de l'élaboration de la stratégie. Je tiens aussi à signaler l'implication des membres du conseil municipal de L'Île-d'Anticosti, qui appuient ce projet depuis ses tout débuts.

Je veux également remercier les partenaires membres du comité de pilotage mis sur pied pour nous conseiller tout au long de l'élaboration de la stratégie. Je veux les reconnaître nommément : merci à la Pourvoirie Lac Geneviève d'Anticosti, SÉPAQ Anticosti, la pourvoirie Safari Anticosti, Tessa Parisée, la municipalité régionale de comté (MRC) de Minganie, Tourisme Côte-Nord, Jacques Lachance, la communauté innue de Ekuanithsit, Nature Québec, André Desrochers, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le Groupe de recherche et d'intervention tourisme, territoire et société (GRITTS) de l'ESG-UQAM et COPTICOM, Stratégies et Relations publiques. Votre expérience et votre fine connaissance du territoire, de l'industrie touristique et des attributs de l'île ont mené à un plan de tourisme réellement digne d'un bien du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Je souligne avec gratitude le travail de Dominic Lapointe, Ph.D et Audrey Morin du GRITTS qui ont offert leur expertise afin que la stratégie s'appuie sur les meilleures pratiques mondiales. Leur approche centrée sur les citoyens et la communauté a contribué à produire un document à l'image de la population d'Anticosti.

Je termine en saluant mes amis et comparses de la première heure Luc Noël, préfet de la MRC de Minganie, et Jean-Charles Piétacho, chef de la communauté innue de Ekuanitshit, impliqués depuis des années dans la mise en valeur d'Anticosti et de la région.

Bonne lecture !

MOT DU PRÉFET DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MINGANIE

La stratégie de tourisme d'Anticosti est la suite logique d'une collaboration débutée en 2016 entre Innus, Anticostiens et Minganois.

L'ère post-pétrole à Anticosti sera marquée, bien sûr, par la proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, mais surtout par un développement durable d'Anticosti qui alliera à la fois protection du territoire et développement touristique afin de faire découvrir les beautés méconnues de ce joyau du Saint-Laurent.

Saluons la volonté de prise en main de la population qui a agi à titre de pierre angulaire tout au long de l'élaboration de cette stratégie en étant à l'écoute des propositions tout en imposant leurs limites.

Finalement, soulignons un autre exemple de collaboration qui transcende les frontières, soit le comité de pilotage mis sur pied par l'équipe de conception de la stratégie. Ce comité de pilotage qui alliait à la fois expérience, expertise de renommée mondiale, fine connaissance du territoire, expérience de l'industrie touristique et connaissance des attributs de l'île, aura permis la production d'un plan clair et ambitieux résolument tourné vers le développement tout en respectant à la fois le territoire et la volonté locale.

Mon plus grand souhait est que cet exemple de collaboration entre les nations, les intervenants locaux et les experts externes deviennent un modèle de développement pour l'ensemble de la Minganie pour les années à venir et qu'elle soit citée comme exemple à ce titre.

Bonne continuité.



Luc Noël

Luc Noël

Préfet de la municipalité régionale de comté de Minganie

MOT DU CHEF DE LA COMMUNAUTÉ INNUE DE EKUANITSHIT

Kuei,

Parler d'une stratégie de tourisme pour Anticosti sans faire mention des Innus serait passer à côté de notre importante histoire d'occupation de l'île. Les Innus exploitent ses ressources depuis plusieurs générations.

La coopération entre les peuples en Minganie ne date pas d'hier. Des historiens ont démontré qu'en 1736, après le naufrage du navire « La Renommée » près d'Anticosti, un groupe de familles autochtones de la région serait venu en aide aux survivants, les ramenant en direction de Mingan.

Cet esprit de collaboration se poursuit encore à ce jour. Les Innus de Ekuanitshit entretiennent des relations importantes avec les communautés de la région. Au cours des dernières années, j'ai eu la chance de travailler avec le maire de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, monsieur John Pineault, et le préfet de la municipalité régionale de comté de Minganie, monsieur Luc Noël, pour faire avancer de nombreux dossiers pour la mise en valeur de notre région. Ensemble, nous avons défendu l'intégrité d'Anticosti en nous assurant que les activités qui y sont développées sont cohérentes avec la protection de son patrimoine naturel et humain. La fin des projets pétroliers sur l'île d'Anticosti marque le début d'une nouvelle ère, dans laquelle s'inscrivent les démarches visant à l'inscrire sur la liste des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'île d'Anticosti est une terre de rencontres et d'échanges entre les communautés de la Minganie. Cette stratégie de tourisme, élaborée à l'intérieur d'une démarche collaborative avec tous les partenaires de la région, en est un vibrant témoignage.

Iame Unepishish.



Jean-Charles Piétacho

Jean-Charles Piétacho

Chef de la communauté innue de Ekuanitshit

SOMMAIRE

Anticosti entre dans une nouvelle ère d'ouverture qui vise à faire de l'île non plus un trésor bien gardé, mais une source d'émerveillement pour le monde entier. Les démarches que la Municipalité de L'Île-d'Anticosti mène auprès de l'UNESCO pour que figure l'île sur la liste des sites du patrimoine mondial constituent une opportunité de développer une gamme de nouveaux produits touristiques adaptée à cette reconnaissance internationale, en complément aux activités de chasse et pêche, à l'intérieur d'une nouvelle stratégie de tourisme.

Conformément à la volonté d'inscrire la mise en valeur d'Anticosti dans une perspective de durabilité, l'élargissement et la diversification de l'offre touristique sur l'île devront être adéquatement encadrés. Toute activité touristique — actuelle et nouvelle — doit être poursuivie ou conçue à l'intérieur de 3 balises :

1. les orientations du patrimoine mondial de l'UNESCO
2. la capacité portante écologique de l'île et la protection des paysages
3. le maintien de la qualité de vie des habitants d'Anticosti et de l'expérience des touristes

Le respect de ces balises passera notamment par l'adoption de mesures de protection du territoire et des richesses naturelles de l'île, par la préservation de l'intégrité de son inestimable patrimoine paléontologique — au cœur de sa proposition d'inscription sur la Liste de patrimoine mondial de l'UNESCO — et par l'adoption d'une *Charte de la cohabitation et du tourisme durable*, élaborée par la population d'Anticosti. Celle-ci précisera les critères et les seuils d'acceptabilité que toute activité touristique sur Anticosti devra respecter afin de maintenir la qualité de vie recherchée par ses résidents et visiteurs.

Ce souci de préservation, l'intérêt croissant des touristes québécois et internationaux pour la Côte-Nord, l'attention suscitée par les démarches menées auprès du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et la mobilisation au Québec pour la mise en valeur d'Anticosti forment des conditions idéales pour son essor touristique.



Afin de tirer profit de ces opportunités et d'assurer la conformité des produits touristiques d'Anticosti aux critères établis par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO ainsi qu'aux intérêts des parties prenantes de l'île, la stratégie s'appuie sur un plan d'action structuré, **déployé en 2 phases** et qui se décline en **10 objectifs et 23 orientations** :

- **Phase 1 (2020 à 2022)** : consolidation de l'offre touristique actuelle d'Anticosti et établissement des bases de son essor
- **Phase 2 (à partir de 2023)** : déploiement du plein potentiel touristique d'Anticosti, en fonction des intérêts de sa population et de ses parties prenantes

Cette stratégie et le plan d'action qui en découle visent à faire en sorte qu'Anticosti soit une destination touristique prisée partout dans le monde par une clientèle intéressée par un marché ou des activités ciblées (tourisme de niche) qui s'appuient sur des principes de durabilité, d'authenticité et d'expansion du savoir scientifique. Grâce à son isolement géographique, ses attributs exceptionnels ainsi que sa capacité à peupler l'imaginaire de tous ceux et celles qui en entendent parler, Anticosti mettra sur l'émerveillement des visiteurs pour développer une expérience touristique unique.

Au cœur du développement d'Anticosti depuis plusieurs années, le tourisme est une avenue tout indiquée pour son épanouissement futur. Le développement de nouveaux produits touristiques, par le biais d'un modèle de gouvernance inclusif et qui met à profit les forces de toutes les parties prenantes de l'île — comme une coopérative de solidarité, par exemple —, a le potentiel d'être un vecteur de cohésion et de dynamisme social sur Anticosti.

INTRODUCTION

ANTICOSTI À L'ÈRE UNESCO

Lieu d'enchantement et de rêve de liberté, partie intégrante du Nitassinan Innu, l'île d'Anticosti frappe l'imaginaire des Québécois et Québécoises depuis de nombreuses années. Son éloignement de la vie tumultueuse des villes du continent, ses paysages uniques, son histoire intrigante et l'omniprésence de l'emblématique cerf de Virginie attirent quelques milliers de visiteurs tous les ans.

Anticosti entre dans une nouvelle ère d'ouverture qui vise à faire de l'île non plus un secret bien gardé, mais une source d'émerveillement pour un plus grand nombre. L'île recèle de trésors écologiques, paléontologiques et historiques. Ses sites fossilifères d'envergure mondiale transportent les scientifiques, agueris comme amateurs, des centaines de millions d'années dans le passé à l'aube de la première grande extinction de masse. Les vestiges de l'époque Menier (1886 à 1926), les phares et les épaves abandonnés le long de la côte ainsi que les contes et légendes qui les habitent font voyager les visiteurs dans une époque fascinante où se côtoyaient rêve de grandeur et désir d'isolement. Les caractéristiques écologiques d'Anticosti — comme ses canyons, ses rivières émeraude, ses forêts matures et sa faune distinctive — en font un lieu unique pour les passionnés de nature.

Soucieuse de protéger le caractère extraordinaire de l'île, tant au niveau de son patrimoine naturel qu'humain, et de le faire connaître du monde entier, la Municipalité de L'Île-d'Anticosti a annoncé en août 2016 qu'elle entamait des démarches pour l'inscrire sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

En janvier 2017, la Municipalité a annoncé, en présence de toutes ses parties prenantes, qu'elle soumettait sa candidature pour la Liste indicative des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO au Canada, une étape préalable à l'obtention officielle de cette reconnaissance internationale. Peu de temps après, elle a reçu l'appui formel du gouvernement du Québec.

Le 20 décembre de la même année, la ministre canadienne de l'Environnement et du Changement climatique a confirmé l'inscription de l'île d'Anticosti sur cette liste, la reconnaissant de ce fait comme l'un des endroits les plus exceptionnels au pays. Cette nomination à l'échelle canadienne et la fin de l'aventure pétrolière sur l'île¹ ont entraîné une formidable mobilisation dans l'ensemble du Québec pour la mise en valeur de son riche patrimoine.

Dans ce contexte effervescent, la Municipalité de L'Île-d'Anticosti a organisé en juin 2018 un « Forum du futur », au cours duquel sa population, des décideurs publics, des entrepreneurs, des scientifiques, des représentants innus et des membres de la



société civile ont réfléchi à l'avenir du territoire. La planification d'une offre touristique guidée par des principes de durabilité, d'authenticité et d'expansion du savoir scientifique a notamment été retenue comme avenue à emprunter.

La présente stratégie découle de cette volonté. Cette dernière sera éventuellement intégrée dans un plan de gestion exhaustif d'Anticosti qui appuiera sa proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et véhiculera une vision, une mission et des valeurs claires pour assurer une gouvernance efficace des biens patrimoniaux de l'île.



CHAPITRE 1

UN PATRIMOINE MONDIAL À PROTÉGER

Bien que souhaitable, l'élargissement de l'offre touristique sur Anticosti devra être adéquatement encadré. L'unicité de l'île repose sur un ensemble de caractéristiques qui doivent être protégées. Précisément, toute activité touristique — actuelle et nouvelle — doit être poursuivie ou conçue à l'intérieur de 3 balises :

- Les orientations du patrimoine mondial de l'UNESCO
- La capacité portante écologique de l'île et la protection des paysages
- Le maintien de la qualité de vie des habitants d'Anticosti et de l'expérience des touristes

La section qui suit détaille chacune de ces balises, autant au niveau des opportunités qu'elles créent pour Anticosti que des limites qu'elles imposent.

LES ORIENTATIONS DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Le 20 décembre 2017, Parcs Canada a annoncé l'inscription de l'île d'Anticosti sur la Liste indicative des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO au Canada. Pour justifier cette décision, les experts du gouvernement se sont appuyés sur le critère viii de l'agence onusienne qui exige que le site en question soit « un exemple éminemment représentatif des grands stades de l'histoire de la [T]erre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification »².

L'île d'Anticosti est le meilleur laboratoire naturel du monde pour l'étude des fossiles et des couches sédimentaires de la période allant de l'Ordovicien au Silurien. Cette période géologique coïncide avec un point critique de l'histoire de la Terre — le premier événement d'extinction massive. (...) Les principaux phénomènes géologiques et géomorphologiques d'Anticosti représentent un ensemble de processus naturels uniques d'une importance scientifique et esthétique exceptionnelle. (...) La paléontologie exceptionnelle de l'île d'Anticosti est reconnue depuis plus d'un siècle, et continue d'attirer les chercheurs canadiens et étrangers les plus éminents.

Citation tirée de la Liste indicative des sites du patrimoine mondial au Canada de Parcs Canada³



René Bourque Photos ©

Témoin de la vie sur Terre il y a plus de 400 millions d'années, Anticosti permet aux visiteurs de voyager dans le temps. L'inscription de l'île sur la Liste indicative des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO au Canada (le titre de « site du patrimoine mondial » est ci-après appelé « label UNESCO ») atteste de cette unicité et pourrait certainement permettre un renouveau touristique sur l'île. Le label UNESCO peut être perçu comme :

- ▶ UN GAGE DE PRESTIGE ET DE PLUS GRANDE NOTORIÉTÉ SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE^{4, 5}
- ▶ UNE GARANTIE DE QUALITÉ POUR DES TOURISTES DE NICHE⁶

Ce label peut ainsi avoir une influence sur le choix de destination de certains touristes, notamment internationaux, qui ont un intérêt particulier pour la culture et le patrimoine. La connaissance et l'appréciation du label UNESCO ne sont pas partagées par la majorité des voyageurs, mais celui-ci constitue un critère prépondérant pour quelques-uns de ces derniers⁷. D'ailleurs, qu'ils connaissent ou non le label UNESCO, scientifiques, explorateurs expérimentés et touristes passionnés pourraient être attirés par les trésors d'Anticosti.

Il convient de souligner que l'obtention du label UNESCO n'entraînerait probablement pas à elle seule de hausse marquée de l'achalandage touristique sur l'île — comme pourrait le faire l'implantation d'un lien interrives entre Anticosti, la Côte-Nord et la Gaspésie, par exemple — mais il favoriserait le développement d'un tourisme de niche. La reconnaissance internationale de la valeur exceptionnelle d'Anticosti stimulera l'intérêt d'une clientèle pointue; son désenclavement entrainera quant à lui un tourisme plus « grand public ».



René Bourque Photos ©

LE LABEL UNESCO À ANTICOSTI : À QUOI S'ATTENDRE ?

Quelques sites au Canada ayant été reconnus comme patrimoine mondial de l'UNESCO au cours des dernières années partagent des caractéristiques avec Anticosti et pourraient donc fournir des indications sur les retombées auxquelles l'île pourrait s'attendre à la suite d'une telle reconnaissance. À noter toutefois que des différences notables s'observent aussi entre plusieurs de ces sites et Anticosti, dont la distance à un aéroport international.



FALAISES FOSSILIFÈRES DE JOGGINS, NOUVELLE-ÉCOSSE (RECONNUES COMME PATRIMOINE MONDIAL EN 2008)

Le site de Joggins renferme le dépôt de fossiles connu le plus complet et le mieux conservé de l'ère géologique du Carbonifère. Il comprend des troncs d'arbres faisant plus de six mètres de haut, une grande diversité d'invertébrés, de poissons et d'amphibiens ainsi que les vestiges des plus anciens reptiles du monde. Véritable fresque de la vie sur Terre à l'« âge du charbon », il y a 300 millions d'années, les falaises de Joggins ont été reconnues sur la base du même critère que celui retenu pour Anticosti, soit de témoigner d'un des grands stades de l'évolution de la vie sur Terre⁸.

Entre 2008 – l'année de sa reconnaissance – et 2018, le site fossilifère a reçu en moyenne 13 040 visiteurs payants par an, c'est-à-dire, qui se sont enregistrés au centre d'interprétation⁹. Cela dit, en tenant compte des visiteurs non enregistrés qui ne passent pas par le centre d'interprétation, il est estimé que leur nombre total a varié entre 20 000 et 25 000 par année depuis 2011¹⁰.

Sa proximité à deux aéroports internationaux contribue certainement à son succès auprès des touristes. Le site de Joggins se situe à moins de 100 kilomètres de l'aéroport de Moncton et à moins de 200 kilomètres de celui d'Halifax, ce qui accroît considérablement sa facilité d'accès.

Il est intéressant de noter que la cueillette de fossiles y est interdite, mais que les visiteurs sont encouragés à participer à leur protection. Les touristes sont éduqués sur la valeur des fossiles et sont ensuite invités à signaler toute découverte au personnel du site¹¹.

RÉSERVE ÉCOLOGIQUE DE MISTAKEN POINT, TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR¹² (RECONNUE COMME PATRIMOINE MONDIAL EN 2016)

La réserve écologique de Mistaken Point abrite des fossiles qui illustrent l'apparition sur Terre d'organismes de grande taille biologiquement complexes, il y a 580 à 560 millions d'années. Ce site est considéré comme le lieu où l'on peut observer les plus vieux exemples connus du monde animal de grands organismes¹³. Sa reconnaissance repose aussi sur le critère viii.

Entre 2016 (année de sa reconnaissance) et 2017, l'achalandage touristique au site a augmenté de 28 %, passant de 1997 visiteurs à 2 563. Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, gestionnaire principal du site, considère que sa désignation comme patrimoine mondial a contribué à cette hausse, et à l'amélioration générale de l'offre touristique¹⁴. Par ailleurs, la distance raisonnable de la réserve écologique à un aéroport international (à moins de 200 kilomètres de l'aéroport de St. John's) facilite aussi possiblement sa mise en valeur.



RÉSERVE DU PARC NATIONAL DE NAHANNI, TERRITOIRES DU NORD-OUEST (RECONNUE COMME PATRIMOINE MONDIAL EN 1978)

Contrairement aux autres sites, le parc national de Nahanni se distingue par le fait qu'il a été reconnu sur la base de deux critères plutôt qu'un : le critère viii, comme les deux autres, mais aussi le critère vii qui demande à un bien patrimonial de « représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles¹⁵ ». On retrouve peu de fossiles à Nahanni, contrairement à Mistaken Point, Joggins ou Anticosti. Il témoigne plutôt de phénomènes géologiques en cours, comme l'érosion fluviale, le soulèvement tectonique, le plissement et la formation de canyons, l'érosion éolienne et contient diverses sources thermales¹⁶.

Sa ressemblance avec Anticosti provient de sa difficulté d'accès. L'aéroport international le plus près du site est à plus de 700 kilomètres, à Whitehorse. Les touristes qui souhaitent s'y rendre doivent prendre des vols internes ou faire plusieurs heures de route¹⁷. Il en résulte un achalandage touristique beaucoup plus modeste que les autres sites. Selon Parcs Canada, le parc de Nahanni accueille en moyenne 920 visiteurs par année¹⁸. Ce cas témoigne bien du fait qu'une reconnaissance à l'UNESCO n'entraîne pas nécessairement une explosion du tourisme — malgré le fait que le parc de Nahanni ait été reconnu sur la base de deux caractéristiques exceptionnelles —, mais qu'elle permet d'attirer chaque année une clientèle de niche passionnée.

Toutefois, en entamant le processus d'élaboration d'une proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO pour que l'île figure sur la liste des sites du patrimoine mondial, Anticosti doit souscrire aux principes au cœur d'une telle reconnaissance, comme l'utilisation durable du territoire et de ses ressources, la préservation de son patrimoine naturel et culturel ainsi que la participation active des parties prenantes dans la gestion de ce patrimoine. L'offre touristique d'Anticosti à l'ère UNESCO devra donc être empreinte d'un souci de conservation de son héritage écologique et humain, tout en s'ouvrant à de nouvelles façons de le promouvoir en accord avec les aspirations de sa population.

PARC NATIONAL DE MIGUASHA, QUÉBEC (RECONNU COMME PATRIMOINE MONDIAL EN 1999)

Ce site, localisé dans la péninsule gaspésienne, est connu comme étant la meilleure vitrine sur la période géologique du Dévonien, « l'âge des poissons ». Il est possible d'observer dans le parc cinq des six groupes de poissons fossiles associés à cette période, datant de 370 millions d'années. On y retrouve notamment la plus grande concentration de spécimens fossiles de poissons à nageoires charnues : les ancêtres des tétrapodes, les premiers vertébrés terrestres respirant de l'air¹⁹. La reconnaissance de Miguasha comme patrimoine mondial s'appuie sur le critère viii de « valeur universelle exceptionnelle », qui exige que le bien soit un exemple éminemment représentatif des grands stades de l'histoire de la Terre.

Il est estimé qu'environ 19 000 visiteurs par année s'y rendent en moyenne. Selon la direction du parc, le label UNESCO n'est pas la principale source de sa popularité, mais il contribue certainement à attirer une clientèle de niche, principalement européenne. Une augmentation de l'achalandage a été observée au cours des dernières années, majoritairement chez les touristes québécois, mais celle-ci serait plus due au « virage famille » entamé par le parc (ex. rabais pour les plus jeunes). N'en demeure pas moins que le label UNESCO sert de garantie de qualité pour des touristes internationaux, qui lui accordaient pour l'instant une importance plus élevée. Le parc de Miguasha entreprend cependant des efforts pour mieux faire connaître la signification du label UNESCO à la clientèle québécoise et canadienne, entre autres dans le cadre de « soirées de voisins » au cours desquelles les citoyens de la région sont invités à un événement festif dans le parc, leur permettant de le découvrir²⁰.

Dans ce cas-ci, la distance ne semble pas affecter outre mesure l'achalandage du site. L'aéroport international le plus près du site est à Québec, à 543 kilomètres de distance. Sinon, l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, principale porte d'entrée aérienne au Québec pour les touristes internationaux, est à environ 800 kilomètres. La popularité de la Gaspésie comme destination touristique pourrait possiblement expliquer cette situation.

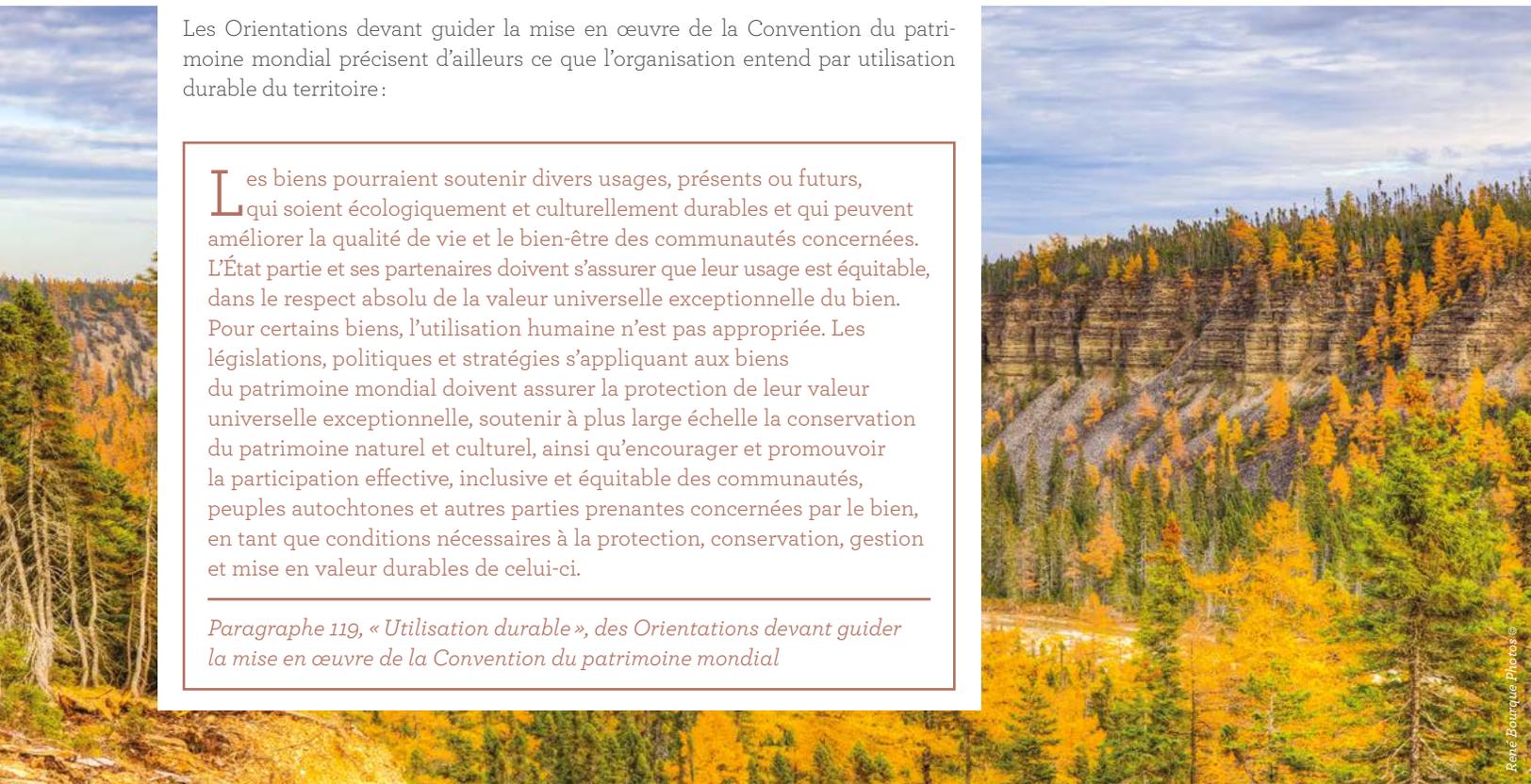
Les Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial²¹ présentent les principes qui doivent être respectés pour qu'un site obtienne cette reconnaissance internationale et les types de mesures de protection qui devront être mis en place pour assurer les « conditions d'intégrité et/ou d'authenticité » sur lesquelles reposent sa valeur universelle exceptionnelle. Notons entre autres :

- **L'adoption de mesures législatives, à caractère réglementaire et contractuelles pour la protection :** des mesures de nature législative, réglementaire ou contractuelle aux échelles nationale, régionale ou locale devront être adoptées pour garantir la protection du site face à tout facteur d'ordre économique, social ou autre qui pourrait avoir un impact négatif sur ce dernier.
- **L'imposition de limites pour une protection efficace :** le site reconnu — ou en voie de l'être — au regard du critère viii de « valeur universelle exceptionnelle » doit être clairement délimité de manière à englober toutes « les nécessités spatiales des habitats, des espèces, des processus ou phénomènes sur lesquels est fondée leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial²² ». Ces limites, à l'intérieur desquelles l'activité humaine n'est pas nécessairement interdite, servent à déterminer le territoire à protéger et peuvent correspondre à celles d'aires protégées existantes ou proposées.
- **La création de zones tampons :** si nécessaire pour assurer la protection du site patrimonial, des zones tampons doivent être aménagées autour de ce dernier, au sein desquelles les usages du territoire et des ressources sont encadrés par des normes juridiques ou coutumières.
- **La planification d'un système de gestion :** le site proposé pour l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO devrait avoir un système ou un plan de gestion démontrant les mesures envisagées pour préserver sa valeur exceptionnelle, qui inclut la participation des parties prenantes.

Les Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial précisent d'ailleurs ce que l'organisation entend par utilisation durable du territoire :

Les biens pourraient soutenir divers usages, présents ou futurs, qui soient écologiquement et culturellement durables et qui peuvent améliorer la qualité de vie et le bien-être des communautés concernées. L'État partie et ses partenaires doivent s'assurer que leur usage est équitable, dans le respect absolu de la valeur universelle exceptionnelle du bien. Pour certains biens, l'utilisation humaine n'est pas appropriée. Les législations, politiques et stratégies s'appliquant aux biens du patrimoine mondial doivent assurer la protection de leur valeur universelle exceptionnelle, soutenir à plus large échelle la conservation du patrimoine naturel et culturel, ainsi qu'encourager et promouvoir la participation effective, inclusive et équitable des communautés, peuples autochtones et autres parties prenantes concernées par le bien, en tant que conditions nécessaires à la protection, conservation, gestion et mise en valeur durables de celui-ci.

Paragraphe 119, « Utilisation durable », des Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial



Ainsi, le développement de nouvelles activités touristiques sur Anticosti ne pourra pas être réalisé au détriment de l'intégrité écologique de l'île ou sans la participation réelle de sa population dans la protection et la mise en valeur du territoire.

Les Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial laissent toutefois beaucoup de latitude aux acteurs nationaux et locaux dans la définition des actions concrètes à mettre en oeuvre pour préserver le site proposé au titre de patrimoine mondial. Au-delà des normes internationales, les membres de la communauté d'Anticosti et ses parties prenantes doivent donc établir leurs propres critères en matière d'offre touristique et d'accueil de visiteurs, délimitant ainsi ce qu'ils considèrent comme étant des activités durables. Les paragraphes qui suivent exposent les principales limites physiques, notamment écologiques, et psychologiques que toute activité touristique sur Anticosti devra prendre en compte.

LA CAPACITÉ PORTANTE ÉCOLOGIQUE DE L'ÎLE D'ANTICOSTI ET LA PROTECTION DES PAYSAGES

Le caractère exceptionnel d'Anticosti repose en partie sur ses attributs écologiques uniques. En ce sens, les activités touristiques sur l'île devront respecter certaines limites afin de maintenir l'intégrité de :

- ▶ SA VALEUR PALÉONTOLOGIQUE
- ▶ SES MILIEUX NATURELS ET PAYSAGES



INTÉGRITÉ DE LA VALEUR PALÉONTOLOGIQUE

Anticosti est le meilleur laboratoire naturel au monde pour observer les fossiles qui datent des ères géologiques de l'Ordovicien et du Silurien, soit d'il y a près de 444 millions d'années. On y retrouve près de 600 espèces différentes²³. La majorité de ces fossiles se trouvent dans les strates calcaires qui suivent le littoral de l'île ou qui sont exposées dans ses principales rivières. Vestiges d'un passé lointain reflétant les débuts de la vie sur Terre, ces formations rocheuses — et la valeur paléontologique inestimable qu'elles contiennent — sont au cœur de la proposition d'inscription de l'île d'Anticosti sur la Liste de patrimoine mondial de l'UNESCO.

Naturellement, la protection des sites fossilifères devra être garantie dans l'offre touristique d'Anticosti, notamment en contrôlant le prélèvement de spécimens. **Seul un strict permis scientifique permettra la collecte mécanisée de fossiles (avec excavation), pour de la recherche uniquement**²⁴. Tout le littoral sera aussi protégé pour éviter que l'intégrité des sites fossilifères ne soit compromise par des activités qui auraient potentiellement un impact sur ces derniers, telles les activités industrielles d'exploitation des ressources et certaines activités commerciales. D'autres aires protégées autour des grandes rivières de l'île où l'on peut trouver des fossiles, comme la Vauréal et la Jupiter, ont déjà été créées ou sont annoncées. Cela dit, la cueillette manuelle et récréative de fossiles communs détachés des parois rocheuses sera permise pour les touristes, dans certaines zones, conformément aux quotas inscrits dans la réglementation municipale²⁵. Ceux-ci sont actuellement fixés à cinq petits échantillons de roches fossilifères par personne par année. La cueillette de fossiles à des fins commerciales sur Anticosti est déjà interdite²⁶.

Ces limitations sur la cueillette de fossiles ne signifient pas pour autant que le tourisme s'en retrouvera affecté. Bien au contraire, leur conservation pourrait être menée de pair avec les visiteurs de l'île en créant des activités de vulgarisation scientifique. Les touristes pourront se renseigner sur l'origine de ces fossiles et ceux-ci pourront aider les scientifiques à les préserver en signalant la découverte de tout nouveau spécimen d'importance aux autorités compétentes, le cas échéant, comme c'est le cas au site de Joggins en Nouvelle-Écosse. Les aires protégées qui seront créées pour préserver l'intégrité des fossiles n'empêcheront pas les visiteurs de s'y rendre, mais encadreront les activités permises afin d'inscrire la valeur universelle exceptionnelle d'Anticosti dans la durabilité.

Anticosti bénéficie de nombreux attributs qui en font un lieu extraordinaire pour les amateurs de nature et d'histoire : canyons, grands espaces sauvages, tourbières, rivières à saumon, phares et épaves abandonnés, maisons patrimoniales, etc. Son vaste territoire 17 fois plus grand que l'île de Montréal offre aux visiteurs plusieurs attraits à découvrir.

Pour assurer la protection des sites naturels, le gouvernement du Québec a annoncé en août 2018 la création de trois réserves de biodiversité sur :

- Une partie du territoire de la Pointe-Ouest, notamment pour protéger les sites fossilifères
- La majeure partie du bassin versant de la rivière Jupiter, une des plus importantes rivières à saumon sur l'île
- Les tourbières du secteur Pointe-Est

Avec les nouvelles aires protégées déjà annoncées, la superficie de l'île sous un statut de protection passera à 22,5%. De plus, une motion d'appui à la protection d'Anticosti a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec le 24 octobre 2019. Cette motion appelle à la protection d'Anticosti, notamment par la mise en place d'une bande de protection des berges de l'île²⁷. Conséquemment, le gouvernement du Québec a annoncé son intention de créer une bande de protection d'un kilomètre le long du littoral de l'île, délimitée à partir de la rive. Cet ajout portera la protection de l'île à 28,5%. D'autres formes de protection qui vont au-delà de cette zone, centrale à la proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, comme des aires protégées d'utilisation durable des ressources (inspirées de la catégorie VI de l'Union internationale pour la conservation de la nature) pourront ensuite être développées pour préserver l'ensemble des caractéristiques uniques d'Anticosti. À l'intérieur de ces aires, certains types d'activités commerciales pourraient être balisés, sans toutefois être exclus. Comme il a été mentionné plus tôt, ces aires de protection n'empêcheront pas toute activité humaine et permettront aux visiteurs de contempler les splendeurs d'Anticosti. Elles préciseront néanmoins les activités jugées cohérentes avec les objectifs de préservation du patrimoine. L'accès à certains des sites protégés devra être encadré de manière à ne pas excéder la capacité portante des milieux naturels.

Anticosti est aussi un lieu intéressant pour observer la faune. Entre autres, on compte sur et autour de l'île²⁸ :

- 221 espèces d'oiseaux, dont le pygargue (aigle) à tête blanche
- 24 espèces de mammifères, dont des phoques gris et différents types de rorquals

Des activités telles que l'observation d'oiseaux pourraient constituer des avenues touristiques à envisager. Cela étant dit, quelques-unes de ces espèces animales sont considérées comme vulnérables par le gouvernement du Québec, notamment le pygargue à tête blanche. Anticosti est l'hôte de 60% de l'ensemble de ses aires de reproduction connues au Québec. L'île est de ce fait un endroit critique pour sa survie. Les aires de nidification du pygargue ainsi que de plusieurs oiseaux marins se trouvent sur les falaises du littoral²⁹ et pourraient donc être protégées, par exemple, par la mise en place de réserves de biodiversité tout le long de la côte. N'en demeure pas moins que les touristes devront être sensibilisés à ces réalités³⁰.

L'imaginaire collectif des Québécois et Québécoises autour d'Anticosti est peuplé de grands espaces naturels faiblement altérés par l'humain. Les paysages de l'île ont cependant été façonnés par des générations d'individus et de communautés, notamment pour y exploiter ses ressources. Ces interactions avec le territoire ont laissé les traces de centaines d'années d'occupation, et sans doute beaucoup plus que cela. Des études archéologiques³¹ à Anticosti ont même révélé une présence amérindienne qui remonte à plus ou moins 3 500 ans. Le passage du temps a laissé sur son chemin le souvenir de différentes époques, matérialisé en bâtiments, cimetières, sites archéologiques et autres vestiges du passé, principalement le long du littoral de l'île.

Ces paysages humanisés font partie des plus grands cachets d'Anticosti et il convient de les mettre en valeur. Ainsi, tous les projets éventuels concernant des lieux patrimoniaux (Baie-Saint-Claire, Anse-aux-Fraises, Pointe-Carleton, Cap-de-la-Table, etc.) devront être faits dans le plus grand respect de leurs caractéristiques architecturales et devront s'intégrer harmonieusement au paysage. Tout nouveau projet devra également être réalisé de manière à ne pas affecter le patrimoine archéologique d'Anticosti.

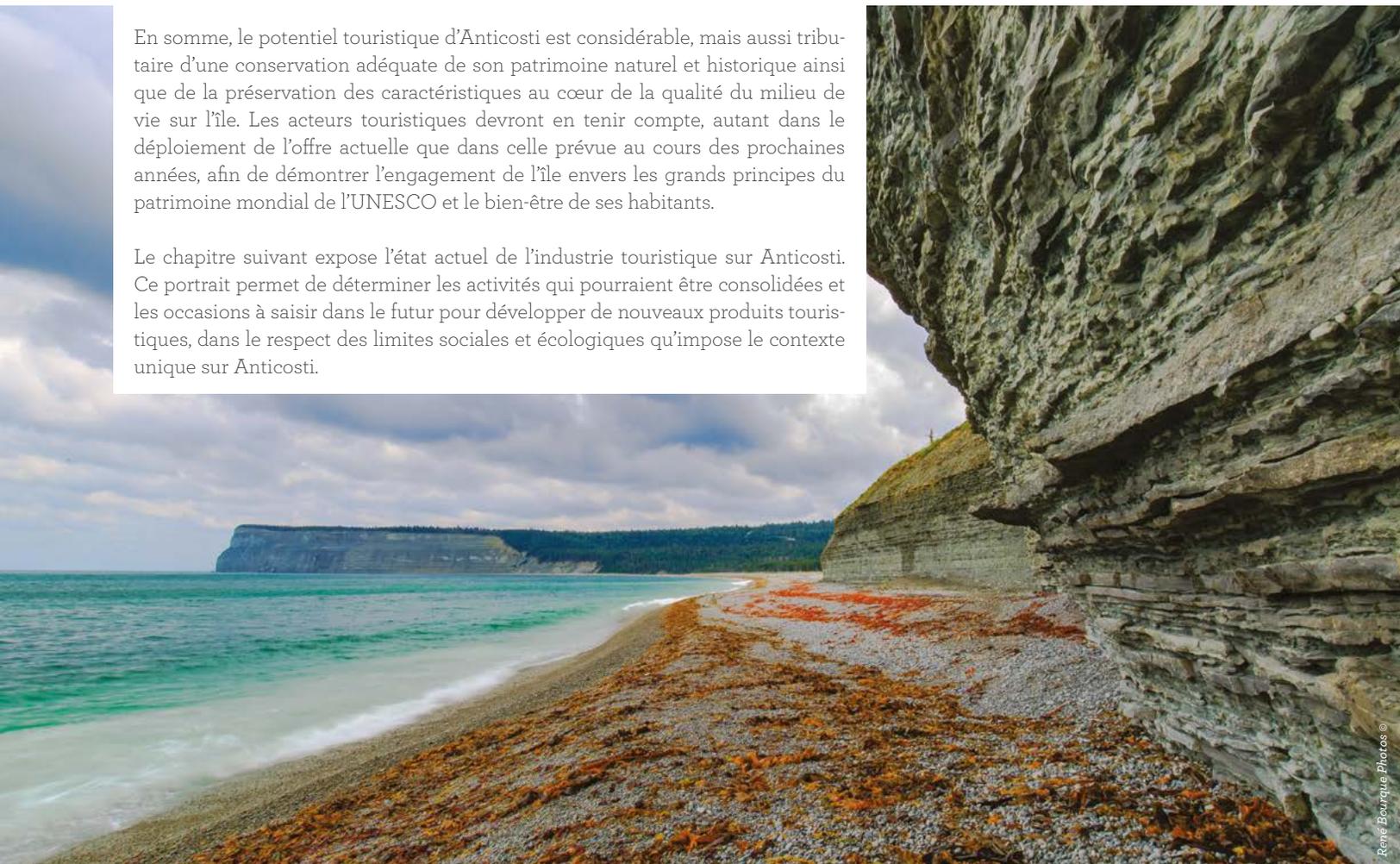
LE MAINTIEN DE LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS D'ANTICOSTI ET DE L'EXPÉRIENCE DES TOURISTES

Pour bien des touristes et de ses habitants, Anticosti est synonyme de tranquillité, de sérénité et de liberté. Dès lors qu'on cherche à préserver ces caractéristiques, la durabilité de l'offre touristique d'Anticosti ne peut se limiter au seul respect de sa capacité portante écologique et de ses paysages. La capacité de charge psychologique, soit le niveau d'intensité à partir duquel l'expérience touristique est perçue comme dégradée, doit impérativement être prise en considération.

La communauté, première concernée par le développement touristique sur Anticosti, doit être impliquée dès le début et être en mesure d'établir ses propres critères de durabilité afin que sa qualité de vie soit préservée. Ceux-ci seront enchâssés dans une charte qui posera les « balises sociales » de toute activité touristique sur l'île et précisera le rôle de chacune des parties prenantes. Dans le domaine de l'écotourisme et dans l'univers de la randonnée pédestre, une telle pratique est courante. À plusieurs endroits dans le monde, des communautés et des randonneurs se sont dotés de chartes ou de codes d'éthique pour maximiser l'expérience de chacun dans le respect de limites écologiques et psychologiques³². Il apparaît essentiel de développer un ensemble similaire de règles et codes de conduite pour Anticosti.

En somme, le potentiel touristique d'Anticosti est considérable, mais aussi tributaire d'une conservation adéquate de son patrimoine naturel et historique ainsi que de la préservation des caractéristiques au cœur de la qualité du milieu de vie sur l'île. Les acteurs touristiques devront en tenir compte, autant dans le déploiement de l'offre actuelle que dans celle prévue au cours des prochaines années, afin de démontrer l'engagement de l'île envers les grands principes du patrimoine mondial de l'UNESCO et le bien-être de ses habitants.

Le chapitre suivant expose l'état actuel de l'industrie touristique sur Anticosti. Ce portrait permet de déterminer les activités qui pourraient être consolidées et les occasions à saisir dans le futur pour développer de nouveaux produits touristiques, dans le respect des limites sociales et écologiques qu'impose le contexte unique sur Anticosti.



CHAPITRE 2

ÉTAT DE LA SITUATION SUR ANTICOSTI : UN JOYAU À FAIRE DÉCOUVRIR

Le tourisme, tout particulièrement de chasse et pêche, constitue depuis longtemps le moteur économique d'Anticosti. En effet, depuis l'introduction du cerf de Virginie par Henri Menier, propriétaire de l'île entre 1895 et 1913³³, Anticosti est devenue un véritable paradis de la chasse. Plus de 3 000 chasseurs s'y rendent chaque année³⁴.

Anticosti, c'est toutefois beaucoup plus que cela. Plusieurs autres produits d'appel permettent de faire découvrir aux visiteurs les particularités de l'île, dont :

- Le Parc national d'Anticosti
- Les offres de villégiature, dont les espaces de campings
- Les croisières vers et autour de l'île
- L'artisanat local

La saison touristique à Anticosti **s'étend traditionnellement de la fin juin au début du mois de décembre**. En été, de juin à août, les visiteurs sont principalement des villégiateurs, quelques pêcheurs et des croisiéristes sur le Bella Desgagnés (traversier qui dessert la Basse-Côte-Nord) qui font escale à Anticosti. En automne, de septembre à décembre, la grande majorité des visiteurs sont des chasseurs. Seuls quelques touristes, presque exclusivement des artistes, viennent sur l'île en hiver.

Longtemps caractérisé par la chasse, le visage du tourisme pourrait changer au cours des prochaines années. **Les tendances démontrent un ralentissement, voire une diminution, du tourisme de chasse et une augmentation de la villégiature et des croisières**. De plus en plus de touristes **arrivent d'ailleurs au mois de mai**, ce qui démontre un intérêt grandissant pour les activités autres que la chasse.

ESTIMATIONS DES RETOMBÉES DU TOURISME SUR L'EMPLOI À ANTICOSTI *

- ▶ Nombre d'emplois en tourisme chez les résidents de l'île **: 48 personnes, soit un peu plus qu'une personne sur 5³⁵
- ▶ Nombre de travailleurs saisonniers non résidents : 144

* N'inclut pas la Ferme d'à côté et le pêcheur de homards (activités personnelles ou qui concernent principalement les résidents, même si certains touristes en profitent également) ni les emplois sur le navire Bella Desgagnés.

** À temps plein et temps partiel, saisonniers et permanents. Cette statistique inclut une partie des commerçants, restaurateurs et locataires de véhicules bénéficiant de la saison touristique.

Tendances d'achalandage pour les principaux produits d'appel touristique

PRODUIT D'APPEL TOURISTIQUE	TENDANCE
Chasse (saison automnale)	▼ Certaine tendance à la baisse observée ces dernières années ³⁶
Pêche (saison estivale)	▲ Légère hausse des activités de pêche ³⁷
Villégiature (saison estivale)	▲ En augmentation dans les gîtes et pourvoies
Croisières* (saison estivale) * Touristes sur le Bella Desgagnés en escale à Anticosti	▲ Nombre de touristes effectuant un arrêt à Anticosti en augmentation ³⁸

Il convient de noter que les tendances évoquées ci-dessus — notamment la hausse du tourisme de villégiature — semblent avoir été en partie stimulées par l'attention médiatique portée sur Anticosti avec les projets d'exploration pétrolière et l'élaboration d'une proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine

mondial de l'UNESCO. La saison touristique 2019, en cours au moment de l'élaboration de la présente stratégie, semble avoir été moins achalandée. La promotion de l'île et la diversification de l'offre touristique pourraient toutefois consolider la croissance de ce secteur névralgique pour Anticosti.

FILIÈRE	OFFRES
Hébergement	<p>Nombre total : 8</p> <ul style="list-style-type: none"> • Auberge de jeunesse de la Pointe-Ouest (<i>municipal</i>) • Camping du Château (<i>municipal</i>) • Gîte du Copaco⁴⁰ • Gîte Chez Anne-Marie • Gîte Cap Blanc • SÉPAQ (<i>aire d'hébergement de l'auberge, camping, chalets</i>) • Pourvoirie du Lac Geneviève (<i>chalets, camps rustiques, maisons de Pointe-Nord</i>) • Safari Anticosti (<i>auberges, chalets</i>)
Transports vers l'île	<p>Nombre total : 7</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bella Desgagnés • Croisières Anticosti • Air Liaison • SÉPAQ (<i>places sur vols nolisés</i>) • Pourvoirie du Lac Geneviève (<i>places sur vols nolisés</i>) • Safari Anticosti (<i>vols nolisés pour la saison de chasse</i>) • Air Inuit
Transports à l'intérieur de l'île	<p>Nombre total : 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Location Sauvageau inc. • Location STL • Location de vélos (<i>municipal</i>)
Alimentation	<p>Nombre total : 6</p> <ul style="list-style-type: none"> • Auberge de la SÉPAQ • Resto chez Mario • Gîte Chez Anne-Marie • Coopérative de consommation de l'île d'Anticosti • Pêcheur de homards Stéphane Poulin (<i>pas officiellement à vocation touristique</i>) • L'Accommodeur Malouin inc.
Pourvoyeurs	<p>Nombre total : 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • SÉPAQ • Pourvoirie du Lac Geneviève • Safari Anticosti

Commerces et entreprises impliqués dans l'offre touristique d'Anticosti ³⁹

Randonnées	<p>Nombre total : 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parc national d'Anticosti • Sentier de courte et longue randonnée autour de l'île (<i>municipal - en cours</i>)
Musée et visites guidées	<p>Nombre total : 6</p> <ul style="list-style-type: none"> • Danièle Morin – Guide d'aventure spécialisée • Safari Photo-Anticosti • Tours en autobus (<i>municipal</i>) • Tessa Parisée / Croisières Anticosti ⁴¹ • La Ferme d'à côté (<i>pas officiellement à vocation touristique</i>)⁴² • Écomusée
Artisanat et boutiques souvenirs	<p>Nombre total : 4</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fourrures Anticosti ⁴³ • SÉPAQ • L'Accommodeur Malouin inc. • Bureau d'accueil touristique (<i>municipal</i>)



ACCÉDER À ANTICOSTI : LE RÔLE CENTRAL DES LIENS MARITIMES

Le navire Bella Desgagnés fait partie du circuit touristique de plusieurs visiteurs de la Basse-Côte-Nord, qui, chaque année, s'arrêtent quelque temps sur l'île d'Anticosti. Entre 2017 et 2018, 42 % des voyageurs qui sont passés par le bureau d'accueil touristique de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti sont arrivés par le traversier. Par ailleurs, 31,5 % d'entre eux sont arrivés par embarcation nautique privée^{44, 45}. C'est donc près de 3 touristes sur 4 (passés au bureau) qui ont privilégié le transport maritime pour se rendre sur l'île dans les dernières années, ce qui démontre son importance stratégique.

Il convient de noter que pour une brève période de temps, entre 1994 et 1996, un lien interrives journalier entre la Gaspésie, la Côte-Nord et Anticosti (le Nordik Passeur) a été mis en service. Le navire pouvait accueillir jusqu'à 280 passagers et 60 véhicules⁴⁶; entraînant de ce fait une hausse considérable du nombre de touristes à Anticosti. En raison de certains enjeux de planification, ce service a dû être abandonné. Toutefois, aujourd'hui, avec un meilleur degré de préparation, la réinstauration du lien interrives semble être une voie tout indiquée pour désenclaver l'île et permettre son essor touristique.

Les liens aériens (vols commerciaux et nolisés) sont également parmi les options privilégiées par les touristes. En 2017 et 2018, 17 % des touristes qui sont passés par le bureau d'accueil touristique sont arrivés à Anticosti par la voie des airs. Cela dit, cette statistique ne tient pas compte de nombreux chasseurs et pêcheurs arrivant par avion et ne s'arrêtant pas au bureau d'accueil⁴⁷.



René Bourque Photos ©

FAIRE RAYONNER LES ATTRIBUTS D'ANTICOSTI : FORCES ET DÉFIS À SURMONTER

Malgré la présence actuelle de différents produits d'appel, le potentiel touristique de l'île d'Anticosti demeure à être pleinement développé. Plusieurs forces d'Anticosti peuvent contribuer à cet épanouissement, mais des défis non négligeables sont aussi à prendre en considération.

FORCES INTERNES

- Volonté de la communauté d'insuffler un nouveau dynamisme sur l'île
- Territoire avec une faible occupation humaine
- Patrimoine naturel unique et diversifié : sites fossilifères, canyons, chutes d'eau, rivières, etc.
- Patrimoine bâti et humain fascinant : phares, épaves, etc.
- Havre de tranquillité
- Importantes ressources cynégétiques et halieutiques (chasse et pêche)

DÉFIS INTERNES

- Manque de main-d'œuvre
- Population vieillissante
- Courte saison touristique
- Conflits d'usage entre les activités de chasse et pêche et la villégiature
- Difficultés à identifier des porteurs de projets
- Maîtrise limitée de langues étrangères qui complique les interactions avec les touristes internationaux
- Transport onéreux et compliqué vers l'île et à l'intérieur de celle-ci
- Importants défis de financement des projets touristiques

CHAPITRE 3

VENT DE CHANGEMENT SUR ANTICOSTI : DES TENDANCES À SURVEILLER ET À EXPLOITER

Anticosti est à un tournant de son histoire. En plus de ses forces internes, l'enthousiasme suscité par l'élaboration d'une proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ainsi que plusieurs autres facteurs externes créent des opportunités sans précédent qui lui permettront de dévoiler ses richesses au monde entier. Quelques tendances et situations hors du contrôle d'Anticosti doivent néanmoins être suivies de près pour s'assurer qu'elles ne nuisent pas à son essor.

OPPORTUNITÉS EXTERNES

- Reconnaissance par les gouvernements du Québec et du Canada du caractère exceptionnel d'Anticosti
- Possible inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO
- Existence, au Québec, d'un comité interministériel sur la protection d'Anticosti en vue d'une inscription sur la Liste de patrimoine mondial de l'UNESCO
- Forte croissance du tourisme dans le monde et au Québec dans les dernières années
- Accroissement de l'intérêt des touristes pour la région de la Côte-Nord⁴⁸ dans les dernières années
- Importante couverture médiatique de l'île d'Anticosti dans les récentes années
- Mobilisation sans précédent d'acteurs partout au Québec pour mettre en valeur le riche patrimoine d'Anticosti
- Demande accrue pour des milieux naturels de qualité et spectaculaires
- Potentielles occasions de financement gouvernemental
- Île et paysages mythiques avec une présence dans l'imaginaire territorial québécois

DÉFIS EXTERNES

- Popularité fluctuante du tourisme de chasse et pêche, notamment à Anticosti
 - Popularité générale de la chasse en déclin dans les dernières années
- Préjugés défavorables envers la chasse
- Politiques et services de mobilité ainsi que de transport régional peu favorables
- Lourdeur des processus administratifs qui complique les relations avec les partenaires gouvernementaux
- Images, imaginaires et produits touristiques favorisés par les centres urbains (Montréal et Québec)
- Distance par rapport aux centres plus peuplés

ANTICOSTI AU CŒUR D'UNE POTENTIELLE OFFRE TOURISTIQUE INTÉGRÉE ET INTERRÉGIONALE

Située entre la Gaspésie et la Côte-Nord, partie intégrante du Nitassinan Innu, Anticosti est un lieu de rencontre naturel à développer. En créant des liens fiables entre les différentes régions, des touristes pourront aisément passer de la Gaspésie à la Côte-Nord, tout en enrichissant leur expérience par un séjour à Anticosti.

Un transport maritime amélioré permettrait à Anticosti de mieux intégrer les réseaux de parcs et sentiers nationaux, présents dans les régions limitrophes de l'île, et ainsi attirer une nouvelle catégorie de visiteurs. Les îles Mingan, où l'on peut notamment découvrir l'histoire et le mode de vie du peuple Innu et la plus grande concentration de monolithes d'érosion au Canada⁴⁹, les parcs de la Gaspésie ainsi que les réserves écologiques et le parc national d'Anticosti pourraient faire partie d'un même circuit touristique inoubliable, bénéficiant à un grand nombre de communautés.

Un lien interrives entre la Gaspésie, la Côte-Nord et Anticosti ouvrirait la porte à un tel projet en établissant un transit fréquent et rapide entre les différents lieux touristiques autour d'Anticosti.

CHAPITRE 4

FAVORISER UN TOURISME DURABLE SUR ANTICOSTI

L'élaboration d'un plan d'action structuré permettra de tirer profit des opportunités évoquées ci-dessus et d'assurer la conformité des produits touristiques d'Anticosti aux critères établis par le patrimoine mondial de l'UNESCO ainsi qu'aux intérêts des parties prenantes de l'île. Celui-ci fera en sorte pour tous les acteurs concernés de projeter le déploiement d'une nouvelle offre touristique sur le long terme, en s'appuyant sur une vision consensuelle d'un tourisme durable sur Anticosti.

VISION DU TOURISME DURABLE À ANTICOSTI

Un tourisme qui est durable nécessite une vision intégrée de différentes dimensions auxquelles il renvoie (sociale, environnementale, économique, de gouvernance, etc.). Chacune d'elle doit être traitée en harmonie et en interrelation avec les autres. De plus, ces dimensions doivent être abordées autant d'une perspective mondiale que locale, en prenant en compte les critères de durabilité globaux, tels que ceux formulés par les instances internationales, mais aussi des critères spécifiques aux lieux où le tourisme se déroule.

Une approche basée sur la communauté trouve donc toute sa pertinence dans la perspective d'un développement intégré. Le tourisme, guidé par la volonté et les intérêts des populations locales, devient dès lors un vecteur de développement positif duquel découlent des bénéfices économiques, mais aussi environnementaux, sociaux et culturels⁵⁰. Le tourisme doit pouvoir évoluer selon un modèle de gouvernance impliquant activement la population locale afin qu'elle puisse définir au fil du temps ce qu'elle considère comme désirable et acceptable. La présente stratégie s'inscrit donc dans ce sens et met l'accent sur les critères locaux de durabilité qui suivent :

Liberté, tranquillité et nature à préserver

La population anticostienne souhaite préserver le territoire aussi naturel et accessible que possible, ce qui implique le respect de l'environnement ainsi que l'intégrité des ressources et du territoire. Elle souhaite par ailleurs préserver ces valeurs de liberté et de tranquillité qui sont fortement associées à l'utilisation actuelle du territoire et au mode de vie caractéristique d'Anticosti. Ce critère invite à des interventions douces et à faible impact sur le milieu naturel.

Des retombées directes pour la communauté

Une augmentation progressive et contrôlée de la fréquentation touristique est aussi souhaitée de sorte à permettre des retombées économiques directes pour la communauté. Au-delà de ces bénéfices économiques, le tourisme doit aussi permettre des retombées sociales, notamment en lien avec l'amélioration des services et de la qualité de vie de la communauté résidente, ainsi que favoriser son dynamisme et sa résilience.

Une offre touristique structurée

Afin d'assurer le bien-être de la population hôte et des touristes à court, moyen et long terme, une structuration de l'offre touristique est nécessaire. Celle-ci passe par l'optimisation des infrastructures existantes et par l'éventuelle mise en place de nouvelles infrastructures. De plus, un grand travail de sensibilisation est à faire auprès des touristes, et ce dès leurs préparatifs de voyages. Les produits touristiques qu'offre Anticosti ne peuvent convenir à tout type de clientèle. Pour des raisons de bien-être, de sécurité et de satisfaction de part et d'autre, il est nécessaire d'appliquer des mesures structurantes permettant d'informer et de sensibiliser les touristes afin qu'ils soient avisés, conscients des réalités du milieu et respectueux de celui-ci, avant et pendant leur séjour.

AFIN D'ÊTRE CONSÉQUENT AVEC CETTE VISION, LE PLAN D'ACTION EST ORGANISÉ EN DEUX PHASES :

- ▶ **PHASE 1 (2020 À 2022)**
CONSOLIDATION DE L'OFFRE
TOURISTIQUE ACTUELLE D'ANTICOSTI
ET ÉTABLISSEMENT DES BASES
DE SON ESSOR
- ▶ **PHASE 2 (À PARTIR DE 2023)**
DÉPLOIEMENT DU PLEIN POTENTIEL
TOURISTIQUE D'ANTICOSTI, EN FONCTION
DES INTÉRÊTS DE SA POPULATION
ET DE SES PARTIES PRENANTES

Ces phases se déclinent en 10 objectifs et 23 orientations qui ont été déterminés par la Municipalité de L'Île-d'Anticosti et ses parties prenantes. L'obtention d'un financement stable permettra la mise en œuvre du plan d'action

LES 10 OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE DE TOURISME D'ANTICOSTI

PHASE 1 : consolidation de l'offre touristique actuelle d'Anticosti et établissement des bases de son essor	
Objectif I	Assurer l'arrimage de l'offre touristique aux aspirations de la population
Objectif II	Prévoir une offre touristique conforme aux principes d'intégrité et de protection du territoire
Objectif III	Diversifier les produits d'appel touristique, en complément de la chasse et pêche
Objectif IV	Optimiser le potentiel des services de transport et d'hébergement actuels et déployer les projets structurants ayant déjà fait l'objet d'études concluantes
Objectif V	Maximiser l'utilisation des ressources touristiques régionales
Objectif VI	Appuyer les acteurs touristiques lors des hautes saisons et retenir les travailleurs
PHASE 2 : déploiement du plein potentiel touristique d'Anticosti, en fonction des intérêts de sa population et de ses parties prenantes	
Objectif VII	Concrétiser de nouveaux projets touristiques structurants
Objectif VIII	Assurer la disponibilité et l'accessibilité des transports ainsi que de l'hébergement nécessaires à une hausse de l'achalandage touristique
Objectif IX	Attirer plus de travailleurs à Anticosti
Assurer la pérennité du financement du secteur touristique d'Anticosti*	
* S'étend sur les deux phases	
Objectif X	Augmenter et diversifier le financement de l'offre touristique

Ce plan d'action vise à faire en sorte qu'Anticosti soit une destination touristique prisée partout dans le monde par une clientèle de niche à la recherche de trésors cachés, naturels et humains, et dont l'offre s'appuie sur des principes de durabilité, d'authenticité et d'expansion du savoir scientifique. Grâce

à son isolement géographique, ses attributs exceptionnels ainsi que sa capacité à peupler l'imaginaire de tous ceux qui en entendent parler, Anticosti misera sur l'émerveillement des visiteurs pour développer une expérience touristique unique.

Objectif I: Assurer l'arrimage de l'offre touristique aux aspirations de la population

ORIENTATIONS	ACTIONS	INDICATEURS
<p>Orientation 1: Gérer la capacité d'accueil de l'île de manière à maintenir la qualité de vie de sa population</p>	<p>Action 1.1: Adopter une <i>Charte de la cohabitation et du tourisme durable</i> précisant des critères et des seuils d'acceptabilité que toute activité touristique sur Anticosti devra respecter ainsi que le rôle et les responsabilités de toutes les parties prenantes</p>	<p>Indicateur 1.1.1: Adoption de la <i>Charte de la cohabitation et du tourisme durable</i></p>
	<p>Action 1.2: Informer régulièrement la population d'Anticosti sur les projets touristiques et leur avancement</p>	<p>Indicateur 1.2.1: Nombre de moyens de diffusion publique utilisés pour informer la population</p>
	<p>Action 1.3: Consulter fréquemment les habitants de l'île sur leur degré de confort face aux différents projets touristiques</p>	<p>Indicateur 1.3.1: Sondages distribués et récoltés Indicateur 1.3.2: Forums citoyens organisés</p>
	<p>Action 1.4: Présenter aux représentants de l'industrie touristique du Québec les caractéristiques uniques d'Anticosti et les critères établis par la population afin qu'ils adaptent leurs offres et leur promotion de l'île en fonction de ces éléments</p>	<p>Indicateur 1.4.1: Présentations réalisées</p>



Objectif II : Prévoir une offre touristique conforme aux principes d'intégrité et de protection du territoire

ORIENTATIONS	ACTIONS	INDICATEURS
<p>Orientation 2 : Arrimer les activités touristiques à Anticosti sur des critères d'une certification en tourisme durable</p>	<p>Action 2.1 : En concertation avec toutes les parties prenantes, déterminer une certification en tourisme durable et planifier l'offre touristique d'Anticosti en conformité avec le cahier de charges de cette dernière</p>	<p>Indicateur 2.1.1 : Certification identifiée</p> <p>Indicateur 2.1.2 : Éléments du cahier de charges de la certification choisie intégrés dans la planification de l'offre touristique d'Anticosti</p>
	<p>Action 2.2 : Suivre des formations avec des représentants de l'organisation émettrice de la certification</p>	<p>Indicateur 2.2.1 : Formations suivies par les acteurs touristiques d'Anticosti</p> <p>Indicateur 2.2.2 : Participants aux formations</p>
<p>Orientation 3 : Encourager les prestataires de services touristiques à promouvoir des pratiques éthiques et durables auprès des visiteurs d'Anticosti</p>	<p>Action 3.1 : Encourager toutes les pourvoies et d'autres acteurs touristiques d'Anticosti à devenir partenaires de Sans trace Canada et à assumer les responsabilités qui s'ensuivent</p>	<p>Indicateur 3.1.1 : Pourvoies et autres acteurs touristiques partenaires de Sans trace Canada</p>
	<p>Action 3.2 : Promouvoir la <i>Charte de la cohabitation et du tourisme durable</i> auprès des visiteurs d'Anticosti</p>	<p>Indicateur 3.2.1 : Efforts réalisés par les pourvoyeurs et autres acteurs touristiques de l'île pour promouvoir la Charte</p>
	<p>Action 3.3 : Assurer le respect de la législation et de la réglementation municipale encadrant la cueillette de fossiles, notamment en sensibilisant les visiteurs et en les invitant à reporter aux autorités compétentes toute découverte de spécimen important</p>	<p>Indicateur 3.3.1 : Ressources déployées pour assurer le respect de la législation et de la réglementation</p> <p>Indicateur 3.3.2 : Efforts de sensibilisation réalisés (indications sur le site Internet de la Municipalité et dans les documents promotionnels, mentions par le bureau d'accueil touristique, etc.)</p>
<p>Orientation 4 : Assurer, en collaboration avec les gouvernements concernés, une protection formelle et adéquate des milieux naturels d'Anticosti, tout en respectant les intérêts de la population et en permettant le développement d'activités touristiques durables</p>	<p>Action 4.1 : Favoriser la création d'aires protégées</p>	<p>Indicateur 4.1.1 : Appuis à la création d'aires protégées obtenus</p> <p>Indicateur 4.1.2 : Superficie du territoire protégé</p>



Objectif III : Diversifier les produits d'appel touristique, en complément de la chasse et pêche

ORIENTATIONS	ACTIONS	INDICATEURS
<p>Orientation 5 : Concevoir de nouveaux projets et produits écotouristiques de niche, notamment pour la période hivernale</p>	<p>Action 5.1 : Produire des fiches de projets qui évaluent la possibilité de développer différents types de tourisme de niche « doux » (ornithologie, cueillette de champignons, ski de fond, etc.)</p>	<p>Indicateur 5.1.1 : Fiches de projets développées</p>
<p>Orientation 6 : Poursuivre le déploiement d'activités de randonnée et de vélo en collaboration avec tous les acteurs concernés, dont les pourvoiries d'Anticosti</p>	<p>Action 6.1 : Planifier le tracé du sentier transanticozien en fonction de son intégration éventuelle au réseau du Sentier national au Québec (SNQ) et des critères de l'homologation internationale « Grande Randonnée » (GR)</p>	<p>Indicateur 6.1.1 : Rencontres de planification organisées, auxquelles participent des acteurs locaux ainsi que des experts nationaux et internationaux</p> <p>Indicateur 6.1.2 : Critères respectés pour l'intégration au réseau du SNQ</p> <p>Indicateur 6.1.3 : Critères respectés pour l'obtention de l'homologation « GR »</p>
<p>Orientation 7 : Encourager la recherche sur Anticosti et préparer le développement d'activités de vulgarisation scientifique</p>	<p>Action 7.1 : Poursuivre les démarches visant à établir un centre d'interprétation de la paléontologie, de la géologie et de l'histoire d'Anticosti</p>	<p>Indicateur 7.1.1 : Avancement des démarches</p>
	<p>Action 7.2 : Développer des partenariats avec des universités et des musées</p>	<p>Indicateur 7.2.1 : Recherches et collaborations internationales réalisées sur Anticosti</p> <p>Indicateur 7.2.2 : École d'été en paléontologie mise sur pied à Anticosti destinée à des étudiants universitaires</p>
	<p>Action 7.3 : Établir une chaire de recherche universitaire en paléontologie à Anticosti</p>	<p>Indicateur 7.3.1 : Chaire de recherche créée</p>

ORIENTATIONS	ACTIONS	INDICATEURS
<p>Orientation 8 : Mettre en valeur l'histoire d'Anticosti et la culture régionale</p>	<p>Action 8.1 : Restaurer les bâtiments patrimoniaux d'Anticosti, situés notamment à Pointe-Ouest, Baie-Sainte-Claire, Pointe Carleton et Cap-de-la-Table</p>	<p>Indicateur 8.1.1 : Bâtiments restaurés</p>
	<p>Action 8.2 : Développer et adopter un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour la Municipalité de L'Île-d'Anticosti</p>	<p>Indicateur 8.2.1 : PIIA adopté</p>
	<p>Action 8.3 : Promouvoir la culture et l'artisanat local et innu</p>	<p>Indicateur 8.3.1 : Établissements offrant de l'artisanat local et innu</p>
	<p>Action 8.4 : Accueillir des expositions itinérantes d'artefacts innus</p>	<p>Indicateur 8.4.1 : Expositions itinérantes accueillies</p>
	<p>Action 8.5 : Former des interprètes (notamment des étudiants en stage sur Anticosti) de l'histoire d'Anticosti et des communautés innues de la région</p>	<p>Indicateur 8.5.1 : Interprètes et guides formés pour les activités touristiques et historiques sur l'île</p>
<p>Orientation 9 : S'assurer que l'offre touristique actuelle et prévue est sécuritaire afin qu'elle soit plus attractive</p>	<p>Action 9.1 : Installer de l'équipement de télécommunication et de premiers soins dans tous les principaux lieux touristiques (ex. belvédère Vauréal, postes d'accueil, etc.)</p>	<p>Indicateur 9.1.1 : Lieux touristiques équipés d'outils de télécommunication et de premiers soins</p>
	<p>Action 9.2 : Inviter les visiteurs d'Anticosti à faire part de leur itinéraire à la Municipalité, en s'inscrivant auprès du bureau d'accueil touristique</p>	<p>Indicateur 9.2.1 : Création d'un registre au bureau d'accueil touristique</p> <p>Indicateur 9.2.2 : Nombre de visiteurs s'inscrivant au registre</p>
	<p>Action 9.3 : Développer un plan des mesures d'urgence à Anticosti, notamment en collaboration avec tous les acteurs touristiques de l'île</p>	<p>Indicateur 9.3.1 : Plan des mesures d'urgence développé</p> <p>Indicateur 9.3.2 : Acteurs touristiques ayant participé au développement du plan des mesures d'urgence</p>

ORIENTATIONS	ACTIONS	INDICATEURS
<p>Orientation 10 : Appuyer le dynamisme et la durabilité des activités touristiques existantes</p>	<p>Action 10.1 : Soutenir les efforts de promotion des activités et produits touristiques existants (artisanat, excursions, etc.)</p>	<p>Indicateur 10.1.1 : Ressources accordées au bureau d'accueil touristique</p> <p>Indicateur 10.1.2 : Activités et produits touristiques directement soutenus</p> <p>Indicateur 10.1.3 : Création d'un calendrier d'activités développé sur le site Internet de la Municipalité</p> <p>Indicateur 10.1.4 : Mises à jour du calendrier d'activités</p>
	<p>Action 10.2 : Clairement positionner le bureau d'accueil touristique de Port-Menier comme le principal point de chute des visiteurs à Anticosti lors de la haute saison et l'hôtel de ville de Port-Menier au cours du reste de l'année, afin de simplifier et uniformiser la diffusion de renseignements</p>	<p>Indicateur 10.2.1 : Promotion réalisée du bureau d'accueil touristique sur le site Internet de la Municipalité</p> <p>Indicateur 10.2.2 : Promotion réalisée du bureau d'accueil touristique par les agences de voyages et les associations touristiques régionales</p> <p>Indicateur 10.2.3 : Mention claire sur le site Internet de la Municipalité que les informations touristiques sont fournies à l'hôtel de ville après la fermeture saisonnière du bureau d'accueil touristique</p> <p>Indicateur 10.2.4 : Indication par les agences de voyages et les associations touristiques régionales que les informations touristiques sont fournies à l'hôtel de ville de Port-Menier après la fermeture saisonnière du bureau d'accueil touristique (après la haute saison touristique)</p>
<p>Orientation 11 : Soutenir les pourvoyeurs de l'île d'Anticosti qui le souhaitent dans la promotion des activités de chasse et pêche et dans la diversification de leur offre hors de la saison de chasse</p>	<p>Action 11.1 : Développer, en collaboration avec tous les membres de la Table chevreuil⁵⁴, de nouveaux forfaits de chasse et pêche et des outils de promotion</p>	<p>Indicateur 11.1.1 : Forfaits développés</p> <p>Indicateur 11.1.2 : Outils promotionnels développés</p>
	<p>Action 11.2 : Soutenir les pourvoyeurs dans la diversification de leur offre hors de la saison de chasse</p>	<p>Indicateur 11.2.1 : Forfaits développés hors de la saison de chasse</p>

**Objectif IV : Optimiser le potentiel des services de transport et d'hébergement actuels
et déployer les projets structurants ayant déjà fait l'objet d'études concluantes**

ORIENTATIONS	ACTIONS	INDICATEURS
<p>Orientation 12 : Optimiser les offres de transport et d'hébergement existantes, et déployer les projets ayant déjà fait l'objet d'études concluantes</p>	<p>Action 12.1 : Implanter un lien interrives entre Anticosti, la Côte-Nord et la Gaspésie, tout en respectant les objectifs de la stratégie, notamment concernant les types et la quantité de touristes souhaités</p>	<p>Indicateur 12.1.1 : Lien interrives implanté</p>
	<p>Action 12.2 : Compléter les projets entamés par la Municipalité de L'Île-d'Anticosti visant à favoriser différentes options de transport maritime vers l'île, comme l'installation de tangons pour que des voiliers puissent accoster au quai de Port-Menier</p>	<p>Indicateur 12.2.1 : Projets complétés</p>
	<p>Action 12.3 : Accroître les efforts de promotion autour des offres de transport⁵² et d'hébergement actuellement sous-utilisés à Anticosti, notamment par le biais des associations touristiques régionales et des agences de voyages locales (ex. la coopérative de solidarité Voyages Coste)</p>	<p>Indicateur 12.3.1 : Efforts de promotion réalisés</p>
	<p>Action 12.4 : Encourager l'utilisation d'une ou de plusieurs plateformes de commercialisation d'offres d'hébergement (ex. AirBnB, HomeAway) par les résidents d'Anticosti lors de la haute saison touristique, conformément à la Loi sur les établissements d'hébergement touristique</p>	<p>Indicateur 12.4.1 : Citoyens offrant des services d'hébergement via une ou des plateformes de commercialisation en ligne identifiées collégialement par la communauté</p> <p>Indicateur 12.4.2 : Locations de chambres par le biais de la ou des plateformes de commercialisation en ligne identifiées</p>
	<p>Action 12.5 : Encourager l'utilisation d'une ou plusieurs applications de mobilité partagée (ex. Eva, Netlift) par les résidents d'Anticosti pour optimiser les moyens de transport existants et faciliter les déplacements sur l'île, conformément à la législation québécoise</p>	<p>Indicateur 12.5.1 : Citoyens offrant des services via des applications de mobilité partagée identifiées collégialement par la communauté</p> <p>Indicateur 12.5.2 : Trajets réalisés à la suite de l'utilisation d'applications de mobilité partagée</p>
	<p>Action 12.6 : Encadrer clairement le camping sauvage à Anticosti afin de pouvoir mieux le développer et le promouvoir</p>	<p>Indicateur 12.6.1 : Règlements sur le camping sauvage adoptés</p>

Objectif V : Maximiser l'utilisation des ressources touristiques régionales

ORIENTATIONS	ACTIONS	INDICATEURS
<p>Orientation 13 : Développer des partenariats avec des acteurs touristiques établis sur la Côte-Nord, notamment dans les communautés innues, et en Gaspésie pour maximiser les ressources disponibles et créer de nouveaux circuits touristiques interrégionaux</p>	<p>Action 13.1 : Développer, en partenariat avec des acteurs touristiques de la Côte-Nord et de la Gaspésie, de nouveaux forfaits touristiques pour des clientèles ciblées</p>	<p>Indicateur 13.1.1 : Forfaits développés</p>



Objectif VI : Appuyer les acteurs touristiques lors des hautes saisons et retenir les travailleurs

ORIENTATIONS	ACTIONS	INDICATEURS
<p>Orientation 14 : Accroître la présence de travailleurs temporaires et de bénévoles sur l'île d'Anticosti</p>	<p>Action 14.1 : Mettre en place des programmes de bénévolat pour les touristes (volontourisme), les impliquant dans la réalisation de travaux d'entretien des infrastructures touristiques ou la livraison de certains services</p>	<p>Indicateur 14.1.1 : Programmes de bénévolat mis en place Indicateur 14.1.2 : Volontaires participants aux programmes</p>
	<p>Action 14.2 : Développer des stages pratiques pour étudiants à Anticosti, notamment facilités par l'octroi de bourses, visant à mettre en valeur le patrimoine d'Anticosti (interprétation de la géologie, des bâtiments patrimoniaux, de la biologie marine, des écosystèmes terrestres, de l'ornithologie, de la botanique, etc.)</p>	<p>Indicateur 14.2.1 : Stages pratiques développés Indicateur 14.2.2 : Participants aux stages pratiques</p>
	<p>Action 14.3 : Participer à des salons de l'emploi et de promotion de la Côte-Nord pour y recruter des travailleurs temporaires</p>	<p>Indicateur 14.3.1 : Participations à différents salons et événements connexes Indicateur 14.3.2 : Travailleurs recrutés</p>
<p>Orientation 15 : Favoriser la rétention et une intégration harmonieuse des travailleurs s'installant sur Anticosti</p>	<p>Action 15.1 : Mettre sur un pied un comité d'accueil responsable de faciliter l'intégration des travailleurs dans la communauté</p>	<p>Indicateur 15.1.1 : Comité d'accueil créé</p>
	<p>Action 15.2 : Approfondir les relations entre résidents permanents et travailleurs saisonniers par le biais d'événements de socialisation</p>	<p>Indicateur 15.2.1 : Événements organisés Indicateur 15.2.2 : Participants aux événements</p>
	<p>Action 15.3 : Fournir de l'information sur le fonctionnement à Anticosti (services publics disponibles, conditions de transport, etc.) sur le site Internet de la Municipalité, facilement accessible aux personnes qui souhaiteraient y travailler, afin d'éviter de fausses représentations de l'île.</p>	<p>Indicateur 15.3.1 : Informations sur le fonctionnement à Anticosti ajoutées au site Internet de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti</p>
	<p>Action 15.4 : Le cas échéant, faire un suivi avec les travailleurs ayant décidé de partir d'Anticosti après avoir initialement pris la décision de s'y installer</p>	<p>Indicateur 15.4.1 : Suivis réalisés avec des travailleurs ayant pris la décision de quitter Anticosti</p>

DÉPLOYER LE PLEIN POTENTIEL TOURISTIQUE D'ANTICOSTI, EN FONCTION DES INTÉRÊTS DE SA POPULATION ET DE SES PARTIES PRENANTES (À PARTIR DE 2023)

Les mesures ci-dessous sont conditionnelles à la capacité d'accueil déterminée précédemment

Objectif VII : Concrétiser de nouveaux projets touristiques structurants

ORIENTATIONS	ACTIONS	INDICATEURS
Orientation 16 : Déployer et promouvoir de nouveaux produits écotouristiques	Action 16.1 : Déployer les projets qui auront été priorisés à partir des fiches produites préalablement	Indicateur 16.1.1 : Produits et projets écotouristiques déployés Indicateur 16.1.2 : Efforts de promotion réalisés
Orientation 17 : Compléter la mise en œuvre des projets touristiques amorcés à la phase 1, dont le sentier transanticostien et les activités de vulgarisation scientifique	Action 17.1 : Compléter le sentier transanticostien en fonction des plans qui auront été établis en collaboration avec les acteurs locaux, nationaux et internationaux	Indicateur 17.1.1 : Nouveaux kilomètres du sentier transanticostien complétés Indicateur 17.1.2 : Sentier transanticostien aménagé
	Action 17.2 : Établir un centre d'interprétation de la paléontologie, de la géologie et de l'histoire d'Anticosti	Indicateur 17.2.1 : Centre d'interprétation établi
	Action 17.3 : Former des interprètes, en collaboration avec les cégeps et universités du Québec	Indicateur 17.3.1 : Interprètes formés pour le centre d'interprétation
Orientation 18 : Prévoir la disponibilité des terrains pour permettre le développement d'une nouvelle offre touristique, à la suite d'évaluations de l'impact potentiel de leur implantation sur les paysages naturels et humanisés ainsi que les sites archéologiques potentiels ou actuels	Action 18.1 : Évaluer les possibilités de modifier le zonage de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti et d'effectuer un transfert des terres appartenant au gouvernement du Québec vers la Municipalité pour permettre le développement de nouveaux attraits touristiques sur le territoire de Port-Menier, et à l'extérieur	Indicateur 18.1.1 : Évaluations d'impact réalisées Indicateur 18.1.2 : Règlements de modification du zonage adoptés Indicateur 18.1.3 : Terres appartenant au gouvernement du Québec transférées à la Municipalité de L'Île-d'Anticosti



Objectif VIII : Assurer la disponibilité et l'accessibilité des transports ainsi que de l'hébergement nécessaires à une hausse de l'achalandage touristique

ORIENTATIONS	ACTIONS	INDICATEURS
<p>Orientation 19 : Accroître l'accessibilité de l'île d'Anticosti pour les touristes et travailleurs</p>	<p>Action 19.1 : Rendre plus abordable le transport aérien vers Anticosti, notamment par l'obtention de subventions ou d'appuis financiers externes</p>	<p>Indicateur 19.1.1 : Soutien financier reçu</p> <p>Indicateur 19.1.2 : Coûts moyens d'un billet de transport aérien</p>
	<p>Action 19.2 : Évaluer la possibilité de développer des infrastructures maritimes du côté nord d'Anticosti afin d'ouvrir de nouveaux trajets entre l'île et la Côte-Nord</p>	<p>Indicateur 19.2.1 : Études de faisabilité réalisées</p>
	<p>Action 19.3 : Évaluer la possibilité de rétablir un lien maritime entre Rivière-au-Tonnerre et l'île d'Anticosti</p>	<p>Indicateur 19.3.1 : Études de faisabilité réalisées</p>
<p>Orientation 20 : Permettre le développement de nouveaux établissements d'hébergement, à la suite d'évaluations de l'impact potentiel de leur implantation sur les paysages naturels et humanisés ainsi que les sites archéologiques potentiels ou actuels</p>	<p>Action 20.1 : Prévoir lors de modifications du zonage ou de transferts de terrains, le cas échéant, la possibilité de permettre la construction de nouveaux établissements d'hébergement</p>	<p>Indicateur 20.1.1 : Nouveaux zonages permettant la construction d'établissements d'hébergement</p>

Objectif IX : Attirer plus de travailleurs à Anticosti

ORIENTATIONS	ACTIONS	INDICATEURS
<p>Orientation 21 : Développer une stratégie d'attraction et de rétention de main-d'œuvre</p>	<p>Action 21.1 : Rester à l'affût de l'évolution des besoins de main-d'œuvre sur l'île d'Anticosti</p>	<p>Indicateur 21.1.1 : Nombre de travailleurs touristiques requis sur Anticosti</p>
	<p>Action 21.2 : Développer des vidéos promotionnelles, en collaboration avec les citoyens d'Anticosti et Tourisme Côte-Nord</p>	<p>Indicateur 21.2.1 : Vidéos développées et diffusées Indicateur 21.2.2 : Vues des vidéos</p>
	<p>Action 21.3 : Accroître le nombre de mission de recrutement, en collaboration avec la MRC de Minganie</p>	<p>Indicateur 21.3.1 : Missions de recrutement réalisées</p>
	<p>Action 21.4 : Faire participer les citoyens aux activités touristiques de l'île et en faire de véritables ambassadeurs d'Anticosti</p>	<p>Indicateur 21.4.1 : Citoyens ayant été invités à participer aux activités touristiques d'Anticosti Indicateur 21.4.2 : Citoyens participant aux vidéos promotionnelles</p>
	<p>Action 21.5 : Recruter des travailleurs au sein des communautés innues de la Côte-Nord</p>	<p>Indicateur 21.5.1 : Travailleurs innus à Anticosti</p>
<p>Orientation 22 : Former localement de nouveaux travailleurs et travailleuses aux spécificités d'Anticosti et de la région</p>	<p>Action 22.1 : Évaluer la possibilité de réaliser un projet pilote d'une école de formation professionnelle sur Anticosti spécialisée en tourisme nordique et semi-nordique</p>	<p>Indicateur 22.1.1 : Évaluation réalisée</p>



René Bourque Photos ©



ASSURER LA PÉRENNITÉ DU FINANCEMENT DU SECTEUR TOURISTIQUE D'ANTICOSTI

*S'étend sur les deux phases

Objectif X : Augmenter et diversifier le financement de l'offre touristique

ORIENTATIONS	ACTIONS	INDICATEURS
<p>Orientation 23 : Obtenir le soutien financier nécessaire à la réalisation de projets d'infrastructures et de services touristiques sur Anticosti, par le biais de différentes sources</p>	<p>Action 23.1 : Solliciter l'appui financier des différents ordres de gouvernement</p>	<p>Indicateur 23.1.1 : Appuis financiers accordés par les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que par les organismes municipaux</p>
	<p>Action 23.2 : Réaliser des ententes de commandites avec des entreprises ou des fonds d'investissement spécialisés, régionaux et nationaux</p>	<p>Indicateur 23.2.1 : Ententes réalisées avec des entreprises et fonds d'investissement spécialisés</p>
	<p>Action 23.3 : Intéresser de grandes fondations à la mise en valeur d'Anticosti</p>	<p>Indicateur 23.3.1 : Lettres d'appui de fondations privées</p>
	<p>Action 23.4 : Introduire des frais applicables à tous les visiteurs d'Anticosti pour soutenir les infrastructures touristiques de l'île</p>	<p>Indicateur 23.4.1 : Frais introduits</p>



CHAPITRE 5

VERS UN MODÈLE DE GOUVERNANCE EFFICACE ET INCLUSIF

L'efficacité du déploiement du plan d'action dépend de l'adhésion de toutes les parties prenantes à la démarche. Alors qu'Anticosti entre dans une ère d'ouverture et de grands changements, seul un modèle de gouvernance où la voix de chacun peut être entendue permettra de rassembler la communauté autour de ce projet collectif. D'ailleurs, la participation des acteurs locaux dans la gouvernance des biens patrimoniaux est un des critères à respecter pour obtenir le titre de site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'inclusion des communautés et des parties prenantes dans le déploiement d'une offre touristique peut cependant prendre plusieurs formes allant d'un modèle décentralisé où les décisions sont prises de manière plus collégiale et la gestion du patrimoine est partagée à une approche centralisée au niveau du gouvernement, par exemple, mais dont les actions entreprises sont validées par tous les intervenants.

Le tableau qui suit fait état de différents modèles de gouvernance privilégiés pour gérer des sites exceptionnels au pays, bénéficiant d'un statut de l'UNESCO.



René Bourque-Photos ©

SITE	MODÈLE DE GOUVERNANCE	DESCRIPTION
Géoparc de Percé ⁵³ (Québec)	Gestion par une coopérative de solidarité ^{54 55}	<ul style="list-style-type: none"> • La coopérative est une initiative de commerçants locaux (démarche ascendante, ou « à partir de la base »). • La coopérative réunit aujourd'hui des entreprises locales, des organismes publics et parapublics et des sociétés de développement économique. • Les grandes orientations du géoparc sont décidées et votées par l'ensemble des membres de la coopérative. • La gestion quotidienne des affaires du géoparc est assumée par les administrateurs de la coopérative. • Les entreprises, organismes, entrepreneurs, artisans et institutions de la région du grand Percé ont la possibilité de devenir un « géopartenaire ». Ceux qui obtiennent ce titre s'engagent à promouvoir les valeurs du géoparc et bénéficient en retour d'une visibilité sur son site Internet, d'une formation sur les géoparc mondiaux UNESCO et les caractéristiques exceptionnelles du site ainsi que de la possibilité de vendre des produits certifiés Géoparc mondial UNESCO de Percé.

SITE	MODÈLE DE GOUVERNANCE	DESCRIPTION
Falaises fossilifères de Joggins	Gestion par un organisme à but non lucratif : la Joggins Fossil Institute ^{56, 57}	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la gestion du site, l'Institut collabore avec la <i>Cumberland Regional Economic Development Association</i>, la Municipalité de Cumberland et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse. • Le plan de gestion du site de Joggins a été développé par la Joggins Fossil Institute, en collaboration avec des agences gouvernementales et la communauté de Cumberland. • L'Institut est responsable de la gestion de la plage de Joggins (où se trouve les fossiles) et en assure la sécurité, fournit des services d'interprétation, effectue d'un la recherche et fait la promotion de programme de sensibilisation à l'utilisation durable des plages.



SITE	MODÈLE DE GOUVERNANCE	DESCRIPTION
<p>Mistaken Point (Terre-Neuve-et-Labrador)</p>	<p>Gestion par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador (division des Parcs et des Aires naturelles du ministère de l'Environnement et de la Conservation)⁵⁸</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La réserve écologique de Mistaken Point est sous la gestion du gouvernement depuis sa création en 1987. • La division des Parcs et des Aires naturelles du ministère de l'Environnement et de la Conservation du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador gère l'accueil des visiteurs, l'organisation de tours guidés, la conduite de recherche scientifique et toute autre activité sur le site. • La législation et la réglementation sont les principaux outils de gestion du site. • L'accès de chaque partie prenante (chercheurs scientifiques, touristes, représentants commerciaux, population locale) est encadré par un système de permis octroyé dans le cadre des <i>Fossil Ecological Reserve Regulations</i>. • Le projet visant à faire reconnaître le site comme patrimoine mondial a notamment été porté par un groupe citoyens: les <i>Mistaken Point Ambassadors</i>. • La communauté a été impliquée dans le développement du plan de gestion et y contribue par sa participation au <i>Mistaken Point World Heritage Advisory Council</i>. • La communauté participe à la protection du site via le <i>Fossil Guardian Program</i>, qui invite notamment la population à surveiller et reporter tout visiteur non autorisé.

SITE	MODÈLE DE GOUVERNANCE	DESCRIPTION
Parc national de Miguasha (Québec)	Gestion par un organisme paragouvernemental (Société des établissements de plein air du Québec – SÉPAQ) ⁵⁹	<ul style="list-style-type: none"> • Les activités permises dans le parc sont notamment encadrées par la <i>Loi sur les parcs</i> du Québec. • Les parties prenantes du parc (maires, préfet de la MRC d'Avignon, scientifiques, représentants de la SÉPAQ, etc.) sont consultées dans le cadre des séances d'une table d'harmonisation, deux fois par année. • Des « rencontres sur les zones périphériques » sont tenues avec les communautés avoisinantes du parc (notamment par le biais de la MRC d'Avignon) afin de discuter d'enjeux qui dépassent les limites officielles du parc. • Des « soirées de voisins » informelles et festives avec les citoyens de la région sont organisées pour leur faire découvrir le parc et développer un sentiment d'appartenance à ce dernier.

Une coopérative de solidarité en tourisme durable pourrait, par exemple, être fondée. Anticosti étant un lieu de rencontre et un symbole de l'identité nord-côtière et québécoise, la nouvelle entité reposerait sur les principes d'une gouvernance mixte, qui inclut dans ses membres tous les partenaires de l'île qui ont un intérêt dans son développement durable. La coopérative aurait la responsabilité de préparer et de mettre en œuvre la stratégie de tourisme ainsi que d'en faire le suivi. Cela dit, la forme précise du modèle de gouvernance privilégié pour le déploiement de l'offre touristique sur Anticosti devra faire l'objet de discussions entre les différentes parties prenantes.

Anticosti est un joyau de tous les Québécoises et Québécois. Elle demeure néanmoins le milieu de vie et le havre de paix d'une communauté ancrée dans son territoire. Dans le respect des habitants de l'île, l'offre touristique d'Anticosti devra donc être en tout temps **conforme à la *Charte de cohabitation et de tourisme durable*, adoptée préalablement par la population locale.**

Au cœur du développement d'Anticosti depuis plusieurs années, le tourisme est une avenue tout indiquée pour son épanouissement futur, tout particulièrement dans le cadre du processus d'élaboration d'une proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. **Le développement de nouveaux produits touristiques a le potentiel d'être un vecteur de cohésion et de dynamisme social sur l'île**, advenant que les bons mécanismes de gouvernance soient mis en place.



CONCLUSION

ANTICOSTI : LIEU D'ÉMERVEILLEMENT

Les retombées possibles de l'inscription d'Anticosti sur la liste des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO sont considérables. L'obtention de cette reconnaissance pourrait stimuler l'intérêt de touristes de niche partout dans le monde, notamment intéressés par l'histoire mystérieuse et singulière de l'île, ses sites fossilifères de calibre mondial ou ses attraits écologiques distinctifs, comme sa faune particulière qui inclut un grand nombre d'espèces d'oiseaux marins.

Cela dit, avec ou sans le label UNESCO, Anticosti est un joyau qui fait rêver les Québécoises et Québécois depuis des centaines d'années; joyau qu'il convient de faire briller dans le monde. En complément à la chasse et à la pêche, le développement d'activités comme la randonnée pédestre, l'ornithologie, l'interprétation scientifique, l'art régional et innu et les excursions maritimes autour de l'île pourrait être envisagé. Il est possible de faire vivre la fascinante histoire d'Anticosti en partageant ses contes et légendes et en restaurant et valorisant ses épaves, bâtiments patrimoniaux et sites archéologiques.

Pour que le déploiement de cette nouvelle offre touristique s'inscrive dans la durabilité et bénéficie aux habitants d'Anticosti, il devra être fait dans un souci de préservation du patrimoine naturel et écologique de l'île ainsi que de la qualité de vie de ses citoyens. Le développement d'un modèle de gouvernance inclusif — comme une coopérative de solidarité — permettra à tous les citoyens et parties prenantes d'Anticosti de pleinement s'approprier ce projet. La présente stratégie, structurée en deux phases pour permettre une mise en œuvre contrôlée et harmonieuse, pose les bases de ce renouveau touristique à Anticosti.

L'importante mobilisation des dernières années autour de la mise en valeur de l'île d'Anticosti est signe que cette dernière est source de fierté pour ses habitants et le Québec en entier. Son ouverture sur le monde en fera un lieu d'émerveillement partout à l'international.



René Bourque Photos ©

ANNEXE 1

PORTRAIT DES ACTEURS ET SERVICES TOURISTIQUES

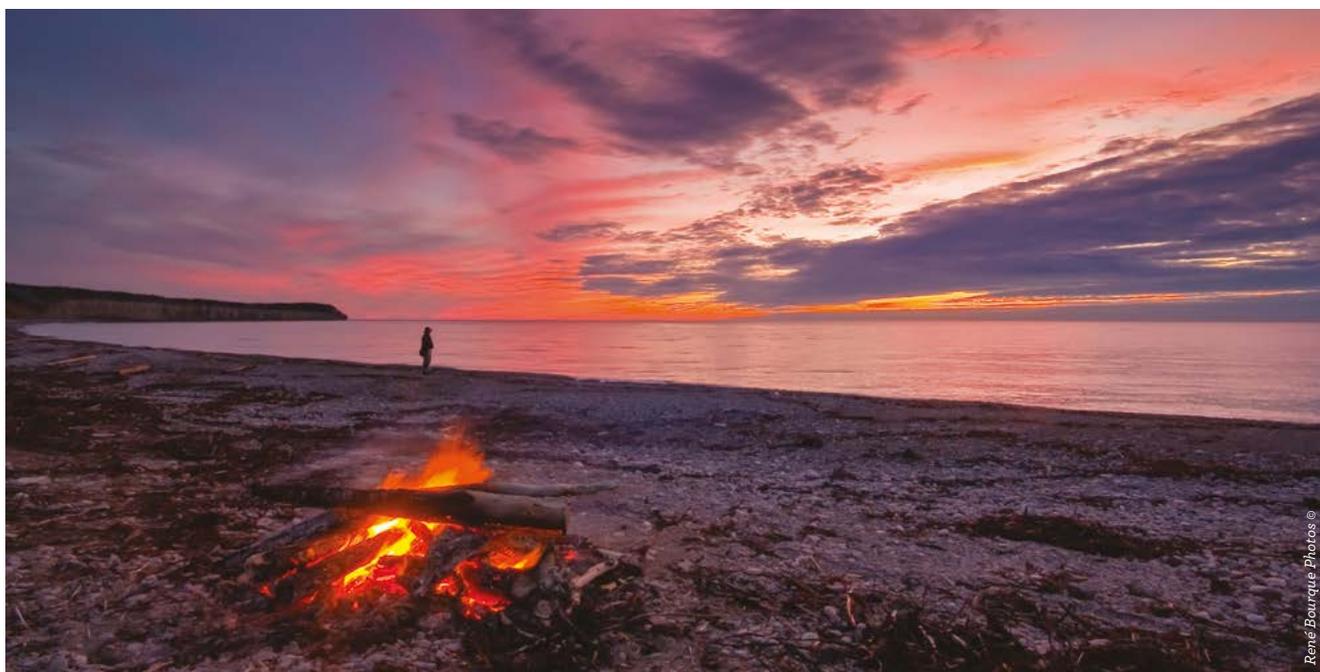
ACTEURS	FORME DE GOUVERNANCE	TRANSPORT	HÉBERGEMENT	CAPACITÉ D'HÉBERGEMENT	ALIMENTATION	ACTIVITÉS
Municipalité de L'Île-d'Anticosti	Publique	Location de vélos ⁶⁰	Camping du Château Auberge de jeunesse de la Pointe-Ouest	Camping du Château : 5 sites ⁶¹ Auberge Pointe-Ouest : 11 lits (dans la « maison du gardien ») ⁶²	N/A	Écomusée Sentier de courte et longue randonnée (en cours) Tour d'autobus Vente de souvenirs au bureau d'accueil touristique
SÉPAQ Anticosti	Parapublique	Nolisement d'avions Location de véhicules Location d'embarcations	Auberge Camping Chalets	192 lits	Service de restauration à l'Auberge SÉPAQ	Forfaits chasse, pêche ou villégiature Visites du Parc national d'Anticosti
Pourvoirie Safari Anticosti	Privée	Nolisement d'avions lors de la saison de chasse Certains forfaits incluent l'utilisation d'un VTT ⁶³	Auberges Chalets	120-122 lits	Repas inclus dans certains forfaits	Forfaits chasse ou pêche Exposition de sculptures sur le terrain de la pourvoirie
Pourvoirie Lac Geneviève d'Anticosti	Organisme à but non lucratif	Nolisement d'avions durant la période de chasse	Chalets Camps rustiques Maisons de Pointe-Nord	46 lits	Repas inclus dans certains forfaits	Forfaits chasse, pêche ou villégiature
Gîte Cap Blanc	Privée	N/A	Location de chambres	4 unités (pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes)	Déjeuners offerts	N/A
Gîte du Copaco	Privée	N/A	Location de chambres	10 lits (5 chambres)	Déjeuners inclus	N/A
Gîte Chez Anne-Marie	Privée	N/A	Location de chambres	7 lits (4 chambres)	Repas inclus dans un forfait	N/A
Danielle Morin – Guide d'aventure	Privée	N/A	N/A	N/A	Repas inclus dans certains forfaits (sur demande)	Forfaits de randonnée d'une demi-journée ou d'une journée complète Randonnées personnalisées
Safari Photo-Anticosti	Privée	N/A	N/A	N/A	N/A	Safaris photos

ACTEURS	FORME		CAPACITÉ		ALIMENTATION	ACTIVITÉS
	DE GOUVERNANCE	TRANSPORT	HÉBERGEMENT	D'HÉBERGEMENT		
La Ferme d'à côté (pas officiellement à vocation touristique)	Privée	N/A	N/A	N/A	Production locale de fruits et légumes frais	Randonnées personnalisées
Restaurant Chez Mario	Privée	N/A	N/A	N/A	Service de restauration	N/A
Coopérative de consommation de l'île d'Anticosti	Coopérative	N/A	N/A	N/A	Fruits et légumes et autres produits alimentaires	N/A
L'Accommodeur Malouin inc.	Privée	N/A	N/A	N/A	Produits alimentaires de base	Dépanneur/ vente d'articles diversifiés : souvenirs, quincaillerie, matériaux de construction, articles de chasse et de pêche, etc.
Pêcheur de homards - Stéphane Poulin (pas officiellement à vocation touristique)	Privée	N/A	N/A	N/A	Homards frais en début de saison estivale	N/A
Fourrures Anticosti	Privée	N/A	N/A	N/A	N/A	Vente d'artisanat local, principalement des produits en fourrure
Bella Desgagnés	Privée	Navire de passagers/ marchandises/ véhicules effectuant la desserte de l'île d'Anticosti et de la Basse-Côte-Nord	Possibilité de nuitées	160 lits répartis dans 63 cabines (capacité d'accueil maximale de 381 passagers, excluant l'équipage)	Service de restauration à bord (restaurant et cafétéria)	Salle de conférence, salle de sport, salle d'arcade
Croisières Anticosti	Privée	Traverse à Anticosti en zodiac depuis Rivière-Saint-Jean (Côte-Nord)	N/A	N/A	N/A	Différents circuits de visites guidées
Locations AML/ Sauvageau	Privée	Location de véhicules (dont des camions)	N/A	N/A	N/A	Location d'équipement de camping
Location STL	Privée	Location de camions, VTT, véhicules utilitaires sport (VUS) et motoneiges	N/A	N/A	N/A	N/A

NOTES

- 1 Les premiers permis d'exploration pétrolière ont été délivrés en 2007. Ceux-ci ont été révoqués en janvier 2018.
- 2 UNESCO (2019) « Les critères de sélection » <https://whc.unesco.org/fr/criteres/>
- 3 Parcs Canada (2017) « Liste indicative des sites du patrimoine mondial au Canada : île d'Anticosti, Québec », <https://www.pc.gc.ca/fr/culture/spm-whs/indicative-tentative/anticosti>
- 4 Leduc, I.; Bourdeau, L.; Marcotte, P. (2017). « Valeurs attribuées au label du patrimoine mondial de l'UNESCO dans la promotion touristique. Le cas du quartier historique de Québec », *Téoros*, vol. 36, no. 1 <https://www.erudit.org/fr/revues/teoros/2017-v36-n1-teoros03310/1042477ar/>
- 5 Florent, L. (2011) « L'utilisation du label UNESCO dans la communication touristique : entre choix et contrainte », *Téoros*, vol. 30, no. 2, pp. 17-27 <https://www.erudit.org/fr/revues/teoros/2011-v30-n2-teoros0270/1012238ar.pdf>
- 6 Ibid.
- 7 Ibid.
- 8 Parcs Canada (2017) « Sites du patrimoine mondial au Canada : les falaises fossilifères de Joggins », <https://www.pc.gc.ca/fr/culture/spm-whs/sites-canada/sec020>
- 9 Données fournies par le Joggins Fossil Institute le 6 août 2019.
- 10 Joggins Fossil Institute (2019) « Joggins Fossil Institute. Annual reports », <https://jogginsfossilcliffs.net/institute/>.
Les rapports annuels de la Joggins Fossil Institute, qui prennent en compte les touristes non enregistrés estimés, ne reculent pas plus loin que 2011.
- 11 Joggins Fossil Cliffs (2019) « Stewardship », <https://jogginsfossilcliffs.net/visitors/stewardship/>
- 12 Parcs Canada (2017) « Sites du patrimoine mondial au Canada : Mistaken Point », <https://www.pc.gc.ca/fr/culture/spm-whs/sites-canada/sec02r>
- 13 UNESCO (2019) « Mistaken Point », <https://whc.unesco.org/fr/list/1497>
- 14 Department of Tourism, Culture, Industry and Innovation of Newfoundland and Labrador (2018) « Newfoundland and Labrador Provincial Tourism Performance 2017 »
- 15 UNESCO (2019) « Les critères de sélection » <https://whc.unesco.org/fr/criteres/>
- 16 UNESCO (2019) « Parc national Nahanni » <https://whc.unesco.org/fr/list/24/>
- 17 National Geographic (2019) « Nahanni National Park Reserve », <https://www.nationalgeographic.com/travel/parks/nahanni-canada-park/>
- 18 Parcs Canada (2019) « Réserve de parc national Nahanni », <https://www.pc.gc.ca/fr/pn-np/nt/nahanni/info/plan/plan2/gestion-management-2020>
- 19 UNESCO (2019) « Parc national de Miguasha », <https://whc.unesco.org/fr/list/686>
- 20 Direction du parc national de Miguasha (2019). *Entrevue avec Rémi Plourde, directeur du parc national de Miguasha*, 12 septembre 2019
- 21 UNESCO (2019) « Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial », <https://whc.unesco.org/fr/orientations/>
- 22 Ibid., p. 32
- 23 Ministère de la Faune et des Parcs du Québec (2004) « Plan directeur : Parc national d'Anticosti », <https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/plan-directeur-anticosti.pdf>
- 24 UNESCO (2018) « Justification de la valeur universelle exceptionnelle de l'île d'Anticosti » <https://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/6336/>
- 25 Municipalité de L'Île-d'Anticosti (2018) « Résolution # 18-08-125 : Adoption du premier projet de règlement R141-07-18 portant sur les compétences en matière de gestion et de protection des fossiles », Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de l'île d'Anticosti, tenue à la salle de conférence de l'hôtel de ville de Port-Menier, le mardi 13 août 2018 à 19h, 3 p.
- 26 UNESCO (2018) « Justification de la valeur universelle exceptionnelle de l'île d'Anticosti » <https://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/6336/>
- 27 La motion appelle le gouvernement à « mettre en place une bande de protection des berges de l'île sans tarder et de s'engager formellement à protéger l'île d'Anticosti, à conserver ses caractères naturel et historique exceptionnels et à soutenir sa candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO en prenant les mesures nécessaires » : <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/42-1/journal-debats/20191024/255511.html>
- 28 Ministère de la Faune et des Parcs du Québec (2004) « Plan directeur : Parc national d'Anticosti », <https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/plan-directeur-anticosti.pdf>
- 29 Ministère de la Faune et des Parcs du Québec (2004) « Plan directeur : Parc national d'Anticosti », <https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/plan-directeur-anticosti.pdf>
- 30 À noter que des baleines noires, une espèce en danger d'extinction, ont été observées près d'Anticosti. L'offre touristique sur et autour d'Anticosti devra donc en tenir compte afin d'assurer leur protection.
- 31 Une étude récente démontre que l'île d'Anticosti possède un potentiel archéologique non négligeable : Pinal, J.-Y. (2018) « Île d'Anticosti. Étude de potentiel archéologique », étude réalisée pour le compte du ministère de la Culture et des Communications du Québec, 125 p.
- 32 Par exemple, l'offre touristique à Arviat, au Nunavut, a été développée et promue pendant plusieurs années par la communauté elle-même par le biais de la *Arviat Community Ecotourism Initiative*. Dans le cadre de cette initiative, les touristes ont été invités à respecter les traditions, modes de vie et règlements en vigueur dans la communauté : https://www.arviat.ca/sites/default/files/public/files/Visitors/arviat_tourism_handbook_-_2013.pdf (voir notamment la section « Visitor Protocol »). À l'échelle du Québec, l'organisme Rando Québec a développé un « Code d'éthique du randonneur » qui spécifie les devoirs des randonneurs envers lui-même, les autres et l'environnement : https://www.randoquebec.ca/wp-content/uploads/2018/12/code_ethique.pdf. Plus globalement, l'Organisation mondiale du tourisme a aussi adopté un « Code mondial d'éthique du tourisme », qui met notamment l'accent sur la qualité de vie des communautés locales : <http://cf.cdn.unwto.org/sites/all/files/docpdf/gcetbrochureglobalcodefr.pdf>.
- 33 Henri Menier est décédé en 1913. C'est ensuite son frère, Gaston Menier, qui est devenu propriétaire de l'île jusqu'en 1926.
- 34 Sur la base des informations fournies par les différentes pourvoies sur l'île d'Anticosti.
- 35 La municipalité de L'Île-d'Anticosti comptait 218 habitants selon le recensement de 2016. Statistique Canada (2016) « Profil du recensement, Recensement de 2016. L'Île-d'Anticosti, Municipalité », <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Ge01=CSD&Code1=2498020&Ge02=PR&Co-de2=24&Data=Count&SearchText=Mingan&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All>
- 36 Expliquée en partie par des facteurs structurels, mais aussi par des choix d'affaires (diminution voulue et contrôlée).
- 37 Plusieurs variations dans la popularité de cette activité s'observent toutefois d'année en année.
- 38 À noter que de nouveaux projets de croisières internationales sont aussi sous considération à l'heure actuelle.
- 39 Voir un portrait global des acteurs touristiques et des services qu'ils offrent en annexe 1.
- 40 Au moment de dévoiler la présente stratégie, le Gîte du Copaco était en vente.
- 41 Les activités de Croisières Anticosti prendront possiblement fin en 2020 ou 2021.
- 42 Bien que la Ferme d'à côté ne soit pas officiellement à vocation touristique (production pour consommation privée), plusieurs visiteurs par année viennent l'observer.
- 43 Jusqu'à l'été 2019, un organisme à but non lucratif du nom des « Artisans d'Anticosti » était en activité. De l'artisanat local et d'autres types de souvenirs y étaient vendus. Le commerce est maintenant fermé.
- 44 Statistiques du bureau d'accueil touristique de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti (2017 et 2018). À noter que les statistiques du bureau d'accueil touristique s'appuient sur les renseignements fournis par un visiteur sur 10.

- 45 Cette statistique inclut principalement les excursions organisées par l'entreprise Croisières Anticosti, celles assurées par la coopérative de solidarité en tourisme équitable Voyages Coste ainsi que quelques arrivées d'individus par voilier. À noter que depuis 2019, Voyages Coste n'offre plus d'excursions à Anticosti.
- 46 Ruel, J. (1997) « Vers un plan de transport de la Côte-Nord. Chapitre 11: le transport maritime », ministère des Transports du Québec, 76 p.
- 47 Autres moyens de transport (incluant la voiture ou la motocyclette avant d'embarquer dans le traversier): 10 % entre 2017 et 2018. Ces statistiques concernent uniquement les visiteurs passant par le bureau d'accueil touristique.
- 48 Tourisme Côte-Nord (2019) « La Côte-Nord connaît une bonne saison touristique 2019 », <https://tourismecote-nord.com/corporatif/la-cote-nord-connaît-une-bonne-saison-touristique-2019/>. Cette tendance à la hausse de la popularité de la Côte-Nord auprès des touristes s'observe depuis quelques années déjà: <https://tourismecote-nord.com/corporatif/rapport-annuel-de-tourisme-cote-nord-duplessis/>.
- 49 Précisément, ces monolithes se trouvent dans la réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan.
- 50 Inspiré de l'angle proposé par Higgins-Desbiolles et partenaires (2019).
- 51 Regroupement des acteurs impliqués dans les activités de chasse et de gestion du cheptel de cerfs de Virginie à Anticosti.
- 52 Favoriser les transports électriques, lorsque disponibles.
- 53 La désignation de « géoparc UNESCO » ne signifie pas que le site est un patrimoine mondial. Les lieux aspirant à ce titre doivent toutefois respecter de stricts critères de durabilité et de participation communautaire.
- 54 Géoparc de Gaspé (2019) « Géoparc de Gaspé », <https://www.geoparcdeperce.com/>
- 55 Direction du Géoparc de Gaspé (2019). *Entrevue avec la direction générale du Géoparc de Gaspé*, juillet 2019.
- 56 Joggins Fossil Institute (2019) « The Joggins Fossil Institute », <https://jogginsfossilcliffs.net/institute/>
- 57 Joggins Fossil Institute (2007) « 5: Protection and Management of the Proprety », dans *Joggins Fossil Cliffs: Nomination of The Joggins Fossil Cliffs for Inscription on the World Heritage List*, pp. 85-103, <http://whc.unesco.org/uploads/nominations/1285.pdf>
- 58 Government of Newfoundland and Labrador (2015) « Section 5: Protection and Management of the Proprety », dans *Mistaken Point Nomination Dossier for Inscription as a World Heritage Site*, pp. 85-101
- 59 Direction du parc national de Miguasha (2019). *Entrevue avec Rémi Plourde, directeur du parc national de Miguasha*, 12 septembre 2019.
- 60 À la Municipalité directement. Aucun vélo n'est actuellement disponible à l'Auberge de jeunesse de la Pointe-Ouest.
- 61 Il n'y a pas de nombre fixe de tentes qui peuvent être installées par site.
- 62 Il y a 6 autres places dans la résidence de création située dans la « maison de l'aide-gardien », mais leur accès est limité et réservé à une certaine clientèle, notamment artistique.
- 63 Véhicule tout-terrain.



René Bourque Photos ©



Municipalité de L'Île-d'Anticosti

25 B, chemin des Forestiers,
Port-Menier, Île d'Anticosti
Québec, Canada, G0G 2Y0

administration@ile-anticosti.org
municipalite-anticosti.org

